

HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE.

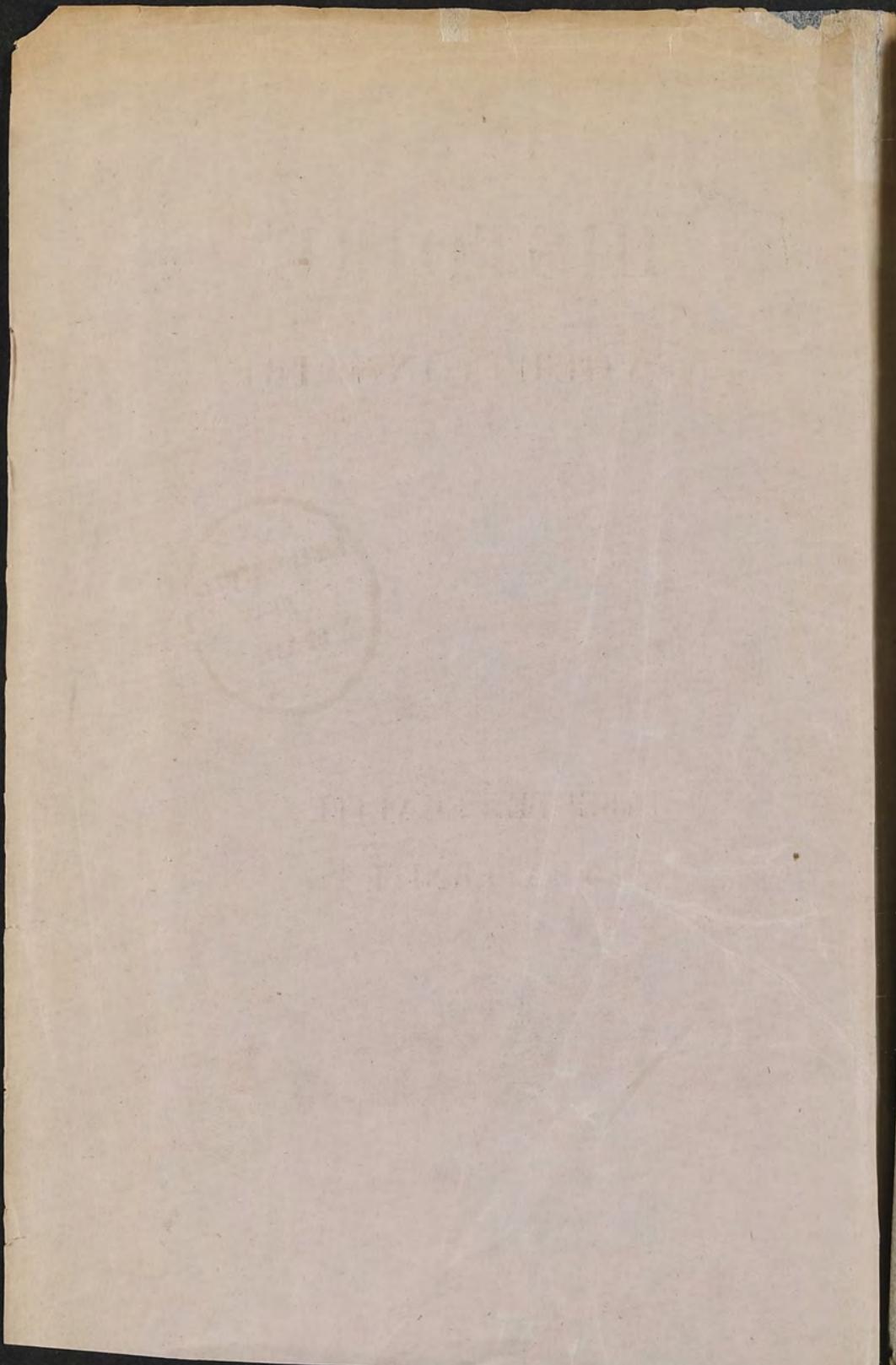


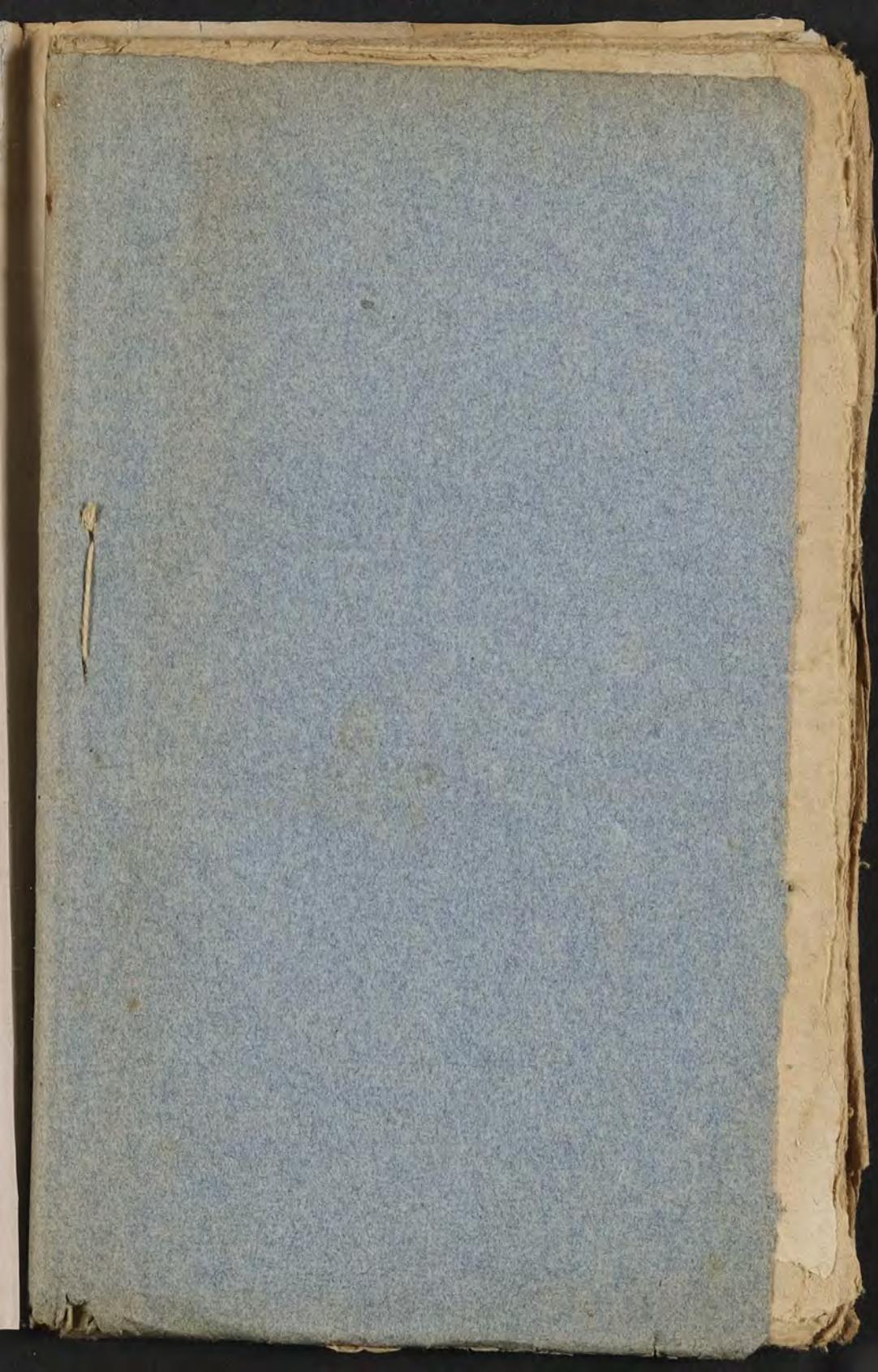
LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

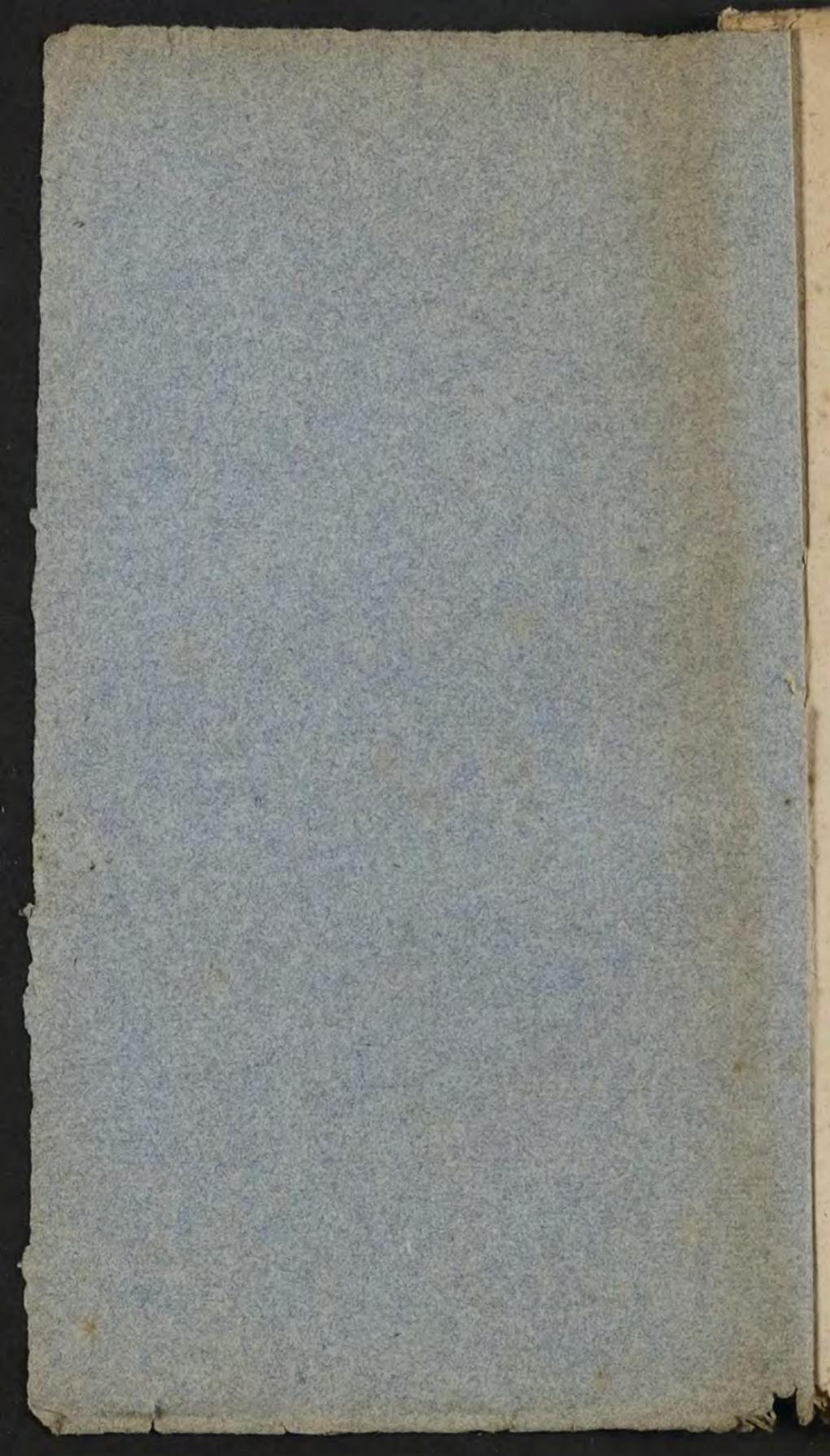
OU



130







E S S A I
SUR LES JOURNÉES
DES TREIZE ET QUATORZE
V E N D É M I A I R E.

1741.

THE
BOSTON
CHURCH

ESSAI
SUR LES JOURNÉES
DES TREIZE ET QUATORZE
VENDÉMIAIRE.
PAR P. F. RÉAL.

*Non aliam venturo fata Neroni.
Invenere viam PHARSAL, lib. I.*



A PARIS,
L'AUTEUR, rue d'Orléans S.-H., n°. 17
CHEZ } GUYOT, Imprimeur, rue des Francs-Bour-
geois, F. S. G., n°. 794.
LOUVET, Libraire, au Palais-Egalité.

L'AN IV DE LA RÉPUBLIQUE.



ESSAI SUR LES JOURNÉES DES 13 ET 14 VENDÉMIAIRE.

UNE réaction funeste avoit anéanti l'esprit public ; le Midi étoit en feu ; Lyon, Marseille, Aix, noyées dans le sang de leurs habitans assassinés, étoient la proie des émigrés ; les émigrés rentroient effrontément, & par bandes, dans le Nord ; ils rentroient effrontément, et par bandes, dans le Jura ; le volcan de la Vendée menaçoit d'une explosion nouvelle ; la chouannerie, comme une peste, gagnoit de proche en proche, infectoit déjà le département de l'Eure, et menaçoit d'affamer Paris. Les prêtres, les horribles prêtres de Rome, rendus par un décret parricide à leur funeste énergie, avoient secoué par-tout le flambeau du fanatisme, prêchoient la désobéissance aux ois et l'assassinat des patriotes, portoient le trouble dans les campagnes, la terreur dans les consciences, enlevoient à nos armées leurs défenseurs, & vouloient faire de la France entière une nouvelle Vendée.

Paris étoit devenu l'asyle de tous les conspirateurs, le foyer, le moteur de toutes les conspirations. L'in-

corrigible *rôyalisme*, toujours battu, espérant toujours, relevoit audacieusement la tête. *Charette*, *Cormatin*, le cardinal *Maury*, le cabinet de Londres, celui de Vienne, d'Artois, Condé, & jusqu'à cet imbécille de Louis XVIII, avoient officiellement dans Paris leurs banquiers, leurs correspondans, leurs ambassadeurs. Une bande d'Espagnols, d'Italiens, d'Allemands, d'Anglais, de Suisses, différens d'habits, de langage & de masque, étoient les agens *reconnus* de la vaste conspiration qui devoit dévorer la France.

Des membres de la constituante & de la législature, des femmes, des émigrés, et sur-tout des prêtres réfractaires répandus, distribués dans les différentes sections de Paris, formoient des conciliabules, lioient des parties de jeux, des soupers, où l'on préparoit, sans trop de précautions, l'avilissement, la dissolution & le massacre de la Convention, la proscription et le massacre de tout ce qui avoit été patriote, le retour de *trois ou quatre rois*, qui, secondés par *trois ou quatre puissances*, devoient, pendant cent ans peut-être, inonder la France du sang de ses malheureux habitans.

Et des représentans, ou bien imbéciles, ou bien atroces, n'ont point été étrangers à toutes ces orgies, ont sanctionné, organisé quelques-uns de ces plans !!!!

Un système d'avilissement, conçu dans le sein même de la Convention, a été poussé avec une funeste activité. Les journalistes en furent les plus ardents

propagateurs; le *Courrier Républicain*, le *Bulletin Républicain*, le *Républicain*, le *Messager du Soir*, le *Courrier Universel*, la *Gazette Universelle*, les *Nouvelles Politiques*, la *Quotidienne*, & jusqu'à cet ignorant & lourd *Postillon des Armées*, se groupèrent pour écraser la Convention sous le poids des plus dégoûtantes calomnies.

A côté des journalistes parurent les pamphletaires. L'espagnol *Marchenna*, J. J. *Dussault*, *Tronçon du Coudray*, l'abbé *Morelet*, & mille autres littérateurs commandés par *Laharpe* & *Richer de Sérisy*, inondèrent les départemens de brochures dégoûtantes d'injures & de mensonges.

Richer demandoit un roi; *Laharpe*, patriote comme *Hébert*, demandoit l'anarchie; *Marchenna* rappeloit les émigrés; *Dussault*, aiguisoit les poignards du fanatisme sur la tombe de Louis XVI; *Morelet* évoquoit les ombres; tous ensemble appeloient le mépris, les bayonnettes et la mort sur la Convention nationale. Leur cris de cannibales excitoient les Français au carnage, appeloient sur notre malheureuse patrie la famine, la guerre civile, l'esclavage & la mort.

Leur appel aux brigands retentit jusqu'aux extrémités de la France; leurs écrits séditieux renversèrent toutes les idées, corrompirent l'opinion, enflammèrent toutes les vengeances, ébranlèrent les ames foibles, firent égorguer ou emprisonner les patriotes, et préparèrent une contre-révolution, dont

L'étendard devoit se lever, dont l'heure devoit sonner à Paris.

C'est au milieu de ces fatales circonstances, c'est environnée d'aussi féroces ennemis, que la Convention nationale, condamnée à l'inaction par de prétendus grands hommes, & au silence par de prétendus politiques, märchoit presqu'entière à l'échafaud, avec l'insouciance de la folie, &achevoit, dans une désespérance tranquillité, cette constitution qui devoit être SON TESTAMENT DE MORT.

Un vieillard, fanatique de royalisme, *Cazotte*, écriyoit, en 1792, à *Laporte*, intendant de la liste civile : *Mon ami, il faut décider le peuple de Paris à faire la contre-révolution (1)..... Prions Dieu qu'on prenne la cocarde blanche à Paris et la contre-révolution est faite (2).* Fidèles à ces principes, les conjurés avoient résolu de frapper la République au cœur, en tuant la Convention dans Paris ; c'est dans cette ville immense, où la police est nulle sous le gouvernement foible d'un comité délibérant, que les conjurés préparoient ouvertement la contre-révolution.

(1) Voyez les sixième et septième recueils des pièces trouvées chez *Laporte*, page 17.

(2) Voyez le neuvième recueil, page 5.

N. B.: Cazotte qui donnoit ces conseils trouvoit que *Durosoi* n'étoit pas assez royaliste.

Jamais on n'avoit vu autant d'étrangers. Les hôtels garnis étoient remplis jusques dans les combles; & le faubourg Saint-Germain, si désert il y a six mois, ces vastes hôtels, dont la triste solitude affligeoit il y a six mois les bons Parisiens, se trouvèrent tout-à-coup remplis d'étrangers, de *chouans*, d'émi- grés, de prêtres réfractaires, de jeunes-gens, d'em- ployés dans les charrois (1) & de femmes divorcées.

La conspiration devoit éclater dans les premiers jours de vendémiaire.

En attendant, il fut résolu qu'on feroit la petite guerre. Les uns pervertissoient l'opinion par des af- fiches, des pamphlets et dans les journaux; les autre préludoient aux insurrections par les mouvements qu'ils jexcitoient, par les assassinats qu'ils commettoient dans es promenades publiques, les caffés et les spectacles. C'étoit chez *Garchy*, rue de la Loi, au théâtre de la rue Feydeau, sur le boulevard des Italiens, c'étoit sur-tout au Palais-Royal, que les brigands se réunis- soient chaque jour & qu'ils concertoient leurs projets.

Les conjurés avoient adopté sans pudeur l'uniforme des *chouans*, l'habit gris à revers et collets noirs ou verds. Les journaux et les députés qui protégeoient cette troupe insolente, s'élevèrent avec fureur contre *Louvet*, qui, le premier, signala avec courage ce

(1) C'est une chose bien bizarre que la plûpart des jeunes millionnaires, qui ont été arrêtés, étoient dans les char- rois.

nouvel uniforme ; on voulut faire passer pour une mode une fantaisie ce qui étoit pour les conjurés un signe de ralliement. Dans la journée du 13, tous les chefs, tous leurs adjudans, tous les brigands qui parcouroient à cheval les rues de Paris, pour exciter le peuple au combat, avoient cet uniforme.

Jusqu'aux premiers jours de messidor, les mouvements qui avoient troublé la tranquillité publique conservoient encore la physionomie de *rixes particulières*; mais, à cette époque, ces mouvements se présentèrent avec tous les caractères d'une véritable sédition.

L'envoi de la constitution, la convocation des assemblées primaires décidèrent l'ouverture de la campagne.

La formation du camp sous Paris fut le premier prétexte de rupture, & le décret des deux tiers fut celui des premières hostilités.

Dès-lors les orateurs, les pamphletaires, les groupes, les journalistes, les spadassins ne gardèrent plus de mesure.

Les journalistes sonnèrent le *tocfin*. Les députés qu'on flagornoit, six mois avant, avec tant de basseſſe, ces *repréſentans à contenance auguste*, n'étoient plus que des *décemvirs*, des *Sylla*, des hommes couverts de tous les crimes de la révolution, sans en excepter le 2 septembre.

Les orateurs succédèrent; et dès le 11 fructidor

Lacreteille jeune paroît à la Convention. L'insensé ! Il n'aperçoit dans les drapeaux des vainqueurs de *Fleurus*, que les étendards de la terreur. D'autres furieux lui succèdent; et dans des adresses, où la stupidité le dispute au mensonge, ils accusent insolemment la Convention de *dictature* et de *tyrannie*, et cependant les outrages dont ils la couvrent restent impunis.

Duffet et *Marchenna* tapissent les murs de Paris d'affiches indécentes, incendiaires. Un temps viendra où l'on pourra dire, dans quel boudoir, aux pieds de quelle divinité le sale *Marchenna* composoit ses affiches, & quelle caisse en fit les frais; l'on dira dans quels lieux de débauches, dans quel tripôt de jeux fut fabriquée telle adresse, dans laquelle on a fait un appel à la probité, à la vertu.

Le vieux *Laharpe*, cet homme dans le cœur duquel, depuis 50 ans, l'envie, l'ambition et l'orgueil se livrent une guerre intestine, reprend la plume, et, dans un pamphlet, où son ame haineuse se peint toute entière, déchire, calomnie cette Convention, qui venoit d'honorer ses cheveux blancs, et dont il avoit accepté les bienfaits.

Du sein de la Convention même, un homme, furieux de sa propre nullité, jette le brandon de la discorde qui doit dévorer son pays; c'est *Saladin*. Les fers qu'il avoit portés étoient son seul titre à l'intérêt public; il se sert de cet intérêt qu'il inspire, de cette considération dont il jouit, pour satisfaire

sa vengeance et son ambition; *Saladin* veut être chef de parti !!! Lui, législateur, lui qui doit, le premier, donner l'exemple de la soumission aux loix, même mauvaises, appellé de la *Convention au peuple français*. Comme Robespierre, il fait imprimer le discours qui n'a point obtenu le vœu de l'assemblée; et, comme Robespierre, il le fait distribuer avec profusion dans toute la république, il l'adresse aux assemblées de Paris; c'est l'étincelle sur la poudre, l'explosion fut épouvantable.

Le 20 fructidor arriva. Ce spectacle sublime d'un peuple immense délibérant à la même heure sur une constitution qui doit arrêter tant de calamités, ne toucha point les royalistes et les ambitieux. La discorde ouvrit les falles des assemblées primaires. Le premier acte des Français réunis auroit dû être un hymne à l'oubli des injures, à la fraternité; il fut un sacrifice à la vengeance; tous les patriotes purs, désintéressés, énergiques, furent chassés ou réduits au silence; on s'occupa avec fureur d'organiser une insurrection terrible en organisant l'anarchie.

Dans Paris, la section *Lepelletier* donna le signal. Elle étoit plus connue dans les fastes de la révolution sous le nom de section des *Filles Saint-Thomas*. La France avoit retenu pendant long-temps des hauts-faïs de ses brillans grenadiers. Toujours aux pieds du trône, ils voulurent, en 1792, attaquer les fiers Marceillais, qui en avoient jure la ruine, ils furent battus; on les retrouva dans le *camp de Tarquin*, ils étoient dans le château, ils défendoient le tyran lorsqu'au

II

10 aout le canon de la liberté renversa la monarchie, ils y furent encore battus, et depuis cette époque on n'avoit plus parlé des beaux grenadiers / des Filles Saint-Thomas.

Ce sont ces mêmes hommes, si royalistes sous Louis XVI, qui osèrent, le 20 fructidor, s'annoncer les proclamateurs, les défenseurs fanatiques de *la souveraineté du peuple*. Jamais Marat ne parla de cette souveraineté avec plus de fureur, jamais Robespierre n'en parla avec plus d'effronterie.

Ils jetterent en avant ce fameux ACTE DE GARANTIE, dans lequel ils glissèrent cette maxime si vraie en principe, mais si fausse et si perfide dans son application actuelle, que les pouvoirs de tout corps constituant cessent en présence du peuple assemblé. Ils y parlèrent des moyens de salut public.

Cet arrêté fut communiqué par des commissaires aux 47 autres assemblées primaires, applaudi avec transport, adopté avec fureur par la presque totalité des sections. Ce ne fut pendant toute la journée que des ambassades réciproques. Le nom de souverain se donnoit, se rendoit avec une complaisance, une naïveté, qui auroit excité le rire de l'observateur, si les fuites funestes de cette ivresse n'eussent commandé l'indignation.

Dans toutes les sections on prit des actes de garantie plus ou moins extravagans ; c'étoit la fièvre, le délire de la souveraineté.

Dès le 21, cet acte de garantie fut dénoncé à la

Convention nationale par *Colombelle*; tous les bons esprits ne purent se dissimuler qu'il n'étoit que l'avant-coureur d'actes plus prononcés; la section *Lepelletier* plaident la cause de la souveraineté du peuple, effraya le gouvernement, qui demanda la permanence de l'assemblée. La permanence fut rejetée; mais en prononçant qu'il y auroit séance du soir, l'assemblée ne dissimula pas ses inquiétudes.

Le soir même on put se convaincre que ces inquiétudes n'étoient que trop fondées. La section *Lepelletier*, devenue une *société mère*, proposa aux 47 affiliées de Paris, la création d'un *comité central*. Ce nouvel arrêté, qui mettoit au grand jour les projets ultérieurs des royalistes qui menoient cette section, fit ouvrir les yeux à la Convention; un décret rédigé par *Daunou*, frappa de mort cet acte d'anarchie. Dès-lors la guerre se fit ouvertement; et la Convention, qui balançoit dans ses mains les destins du monde, fut obligée de faire sérieusement des préparatifs de défense contre une section de Paris!!!

Il suffissoit qu'un arrêté de section fut frappé par la Convention, pour qu'il fût à l'instant sanctionné, adopté par les souverains. La majorité des assemblées de Paris causa donc le décret de la Convention; rien ne prouve cependant que le comité central, objet de tant de vœux, de tant de mouvemens, ait alors obtenu une formation publique & officielle. On n'a dû croire à l'existence de cet instrument

d'anarchie, qu'au moment, où, le 7 vendémiaire, vingt-cinq commissaires des sections souveraines se sont présentés à la barre; ils ne furent point admis par le président. S'ils avoient pu se faire entendre, on auroit vu la répétition de la trop fameuse séance du deux juin. Les brigands qui se présentèrent venoient demander la proscription des membres du gouvernement les plus connus pour leur attachement à la république & pour leur haine contre les royalistes infâmes qui agitoient Paris.

Une inquiétude générale gagna dès-lors tous les esprits; on répandit dans les sections les bruits les plus absurdes ou les plus atroces; on dénonçoit, dans la section de Brutus, qu'on avoit delivré deux livres de poudre fine & des armes à chaque député, et on tiroit de cette distribution les conséquences les plus funestes. On annonçoit avec effroi dans la section de la Halle-au-Bled, que l'on venoit de planter des potences rue de l'Arbre-Sec; la peur dérangeoit toutes les têtes, grossiffoit tous les objets; on jettoit entre le peuple et la Convention des sémençes de méfiance, d'aigreur et de haine qui prenoient facilement racine dans des coeurs ulcérés.

On essaya de corrompre les troupes du camp; & les mêmes hommes qui avoient demandé l'éloignement des drapeaux de la terreur, adresſèrent, mais en vain, aux soldats républicains, les plus caressantes adulations, firent de nombreuses députations, que le soldat ne voulut point admettre,

Au milieu de toutes ces tracasseries, les plus grands événemens épouventoient l'Europe, vengeoient la Convention et le gouvernement des outrages que lui prodiguoient les coquins qui intriguoyent dans Paris.

L'armée républicaine passa le Rhin; cette action hardie, déjà si intéressante par elle-même, si décisive, se présentoit accompagnée de traits de courage, d'audace & de générosité, qui agrandissoient l'ame, qui nous rendoient fiers d'être Français..... Dans les sections, cette nouvelle fut reçue avec une insouciance désespérante; la question des deux tiers, les deux livres de poudre fine, les adresses aux soldats du camp, les potences de la rue de l'Arbre-Sec, les arrêtés de nos frères de la section Lepelletier, absorboient toute l'attention des badauds imbéciles; & cette action audacieuse, dont tous les peuples & tous les siècles parleront, n'a pas seulement obtenu une mention honorable, pas un applaudissement de nos graves souverains!

La salle de la Convention retentissoit encore des cris de victoire; bientôt une nouvelle affreuse se répand; à Chartres, à la suite d'une sédition atroce, dans laquelle les cris de vive le roi se sont fait entendre, le représentant du peuple Letellier s'est donné la mort. Malheur à l'homme qui n'aura pas senti ses yeux se mouiller de larmes, lorsqu'à la tribune de la Convention, Ysabeau fit le récit de ce funeste événement, lorsqu'il lut les deux lettres, à-la-fois si simples, si touchantes et si fières, dans les-

quelles ce représentant du peuple traça ses dernières volontés. Caton imposant silence à son fils, Caton furieux, se déchirant les entrailles, inspire la terreur; *Letellier* se tuant froidement, après avoir calculé que sa mort empêcheroit le sang français de couler; *Letellier* se tuant froidement pour venger la Convention des outrages des avilisseurs, m'inspire une religieuse vénération.

Les sections souveraines ont-elles versé une seule larme sur sa tombe? Ah! son nom ne fut prononcé dans leurs tribunes que pour y être calomnié. C'est de Paris cependant que partit le coup qui tua *Letellier*; c'est dans la section de *Lepelletier* que se présentèrent les infâmes commissaires de *Château-neuf*; ce sont des membres de la section *Lepelletier* qui conduisirent ces commissaires à la section de la *Halle-au-Bled* & dans les autres sections; c'est dans la section *Lepelletier* que ces vils royalistes de *Château-neuf* trouvèrent tous les arrêtés, les journaux, les placards et les pamphlets liberticides qu'ils distribuèrent à *Chartres*, à *Dreux* à *Château-neuf*, à *Nonancourt*; c'est dans cette section, c'est sous les auspices des *Richer-Sérisy*, des *Lafond*, des *Lenormand*, que fut décidée la création d'une nouvelle *Vendée* dans *Eure et Loire*; ce sont les nouvelles, les placards & les journaux répandus par ces agens qui excitèrent la sédition dont *Letellier* a péri victime. Et, le journal de *Poncelin* à la main, les meneurs des sections insultèrent à son cadavre! ils l'accusèrent d'accaparement! Et les souverains moutonniers, les souverains imbéciles blasphémèrent le nom d'un homme

que l'histoire a déjà gravé sur la pyramide immortelle qui doit le conserver à l'adoration de la postérité.

A l'aspect de cette délirante apathie, & de cette stupide opiniâtréte, l'homme de bien put un instant désespérer de la chose publique. Les délibérations des sections devinrent de jour en jour plus insolentes ; on ne pouvoit y prononcer le nom de la Convention sans exciter des murmures ; et parler du gouvernement sans provoquer les huées et les vociférations. Les propositions les plus extravagantes, les plus anarchiques, furent lancées des tribunes sectionnaires, et j'ai entendu applaudir, appuyer & renvoyer à des commissaires la proposition faite, à la *Halle-au-Bled*, par l'escroc *Rozambourg*, d'exiger que le gouvernement donnât à l'instant même aux sections, l'état exact des troupes, des armes, des munitions, des subsistances, et la connaissance des **ARTICLES SECRETS** des différents traités!!!

Cependant la constitution étoit acceptée par-tout, & malgré les menées des agitateurs & les dépenses des riches souverains de la section *Lepelletier*, une importante majorité se prononçoit en faveur des décrets des 5 et 13 fructidor ; ce grand procès alloit se terminer par une opération arithmétique.

La Convention se hâte de publier le résultat des votes. D'impudens journalistes, le lourd *Crétot*, le maratiste *Poncelin*, le *Messager du Soir*, &c., opposent insolemment à la correspondance officielle des comités, leurs

leurs correspondances particulières, & donnent un démenti formel à la Convention.

Laharpe lance un nouveau pamphlet, *Chauveau-la-Garde prouve dans la section de l'Unité que la MAJORITÉ NE DOIT PAS FAIRE LA LOI*; & le glacé *Tronçon-Ducoudray*, ce défenseur officieux qui, naguères pour plaisir aux hommes du jour, assassinoit froidement les infortunés qu'il devoit défendre, cet homme éternellement & successivement dévoré par l'intérêt, l'ambition & la peur, publie dans le département de Seine & Oise dont il est électeur, un écrit incendiaire dans lequel il défend la doctrine de Chauveau, & appelle de la volonté générale à..... sa conscience!!

Les sections reparoissent à la barre. A leur tête l'infatigable section *Lepelletier* vient le sixième jour complémentaire avec la morgue et l'audace des anciens cordeliers, dicter des loix. Elle gourmande la Convention sur la mise en liberté des *terroristes*, elle demande avec une indécente fierté pourquoi *Pache* & *Bouchotte* ne sont point tués; nous vous apportons, disoit l'orateur, le DERNIER CRI de la justice outragée..... Et la Convention n'a point chassé de la barre l'immoral orateur! Un homme célèbre par ses malheurs, plus célèbre encore par son indomptable opiniâtréte, un homme qui n'appelle la justice et l'humanité qu'au secours des prêtres & des émigrés; un homme dont la tête est étroite, dont le cœur est haineux comme la tête & le cœur de Robespierre; un homme à qui l'on suppose le génie des grandes conceptions,

parce qu'il peut suivre péniblement & avec exactitude une *conséquence* jusqu'à l'*absurdité*, cet homme, qui ne voit par-tout que le 31 mai, se lève et veut prouver à la Convention indignée que l'on n'a pas bien compris l'orateur.... Et les républicains de la Convention sont obligés d'en venir à des transactions mesquines & déshonorantes ; pour obtenir le jugement de *Cormatin* & autres chefs de chouans, ils sont obligés d'offrir sans cesse *Pache* & *Bouchotte* ! ! Cette faiblesse, ce défaut d'énergie contre les calomniateurs donna du courage aux plus vils meneurs. Dans les sections le plus lâche *motionneur* sollicitoit avec empressement l'*honorable* mission de venir insulter la Convention à sa barre, et cet escroc de *Rozambourg* vint au nom de la section de la Halle-au-Bled, rappeler la Convention à la décence ! !

Pendant ce sommeil léthargique de l'assemblée, le cercle de la conspiration s'agrandissoit. Du centre, les rayons se portoient à Orléans, dans l'Ouest, dans le Nord, dans le Midi. Les couriers se multiplioient sur toutes les routes ; les correspondances se suivoient avec une meurtrièrre activité ; & déjà quelques petites communes ou dupes ou indiscrettes trahissoient le secret des nouveaux *Amis du Peuple*.

A Nemours, à Château-Landon, &c., après avoir rejetté le décret du 5, on arrêtoit que la prochaine législature pourroit réformer la constitution, & l'on confisoit le choix de ceux qui devoient travailler à cette réforme, aux royalistes les plus forcenés qu'on

nommoit électeurs. A Mantes on ne gardoit plus de mesures. Tout ce qui rappeloit l'homme à sa dignité, étoit l'objet du mépris; & dans des adresses pleines d'injures grossières contre la Convention, & d'adulations stupidement fanatiques pour la prisonnière du Temple, monsieur le comte de Barruel-Beauvert, également électeur, prêchoit, au nom du peuple souverain, la plus révoltante anarchie. (1)

Le dernier coup fut frappé: les agioteurs épuisèrent toutes les ressources de leur infernal génie pour faire hauffer les marchandises; le prix des denrées augmenta dans une progression rapide & désespérante. Dans le même moment on faisoit piller les subsistances dans Eure-&-Loire; on les arrêtoit alentour de Paris.

C'est dans ces circonstances que l'on commença à former les groupes, qui toujours précédent & pré-

(1) Rien de plus évident aujourd'hui, d'après la correspondance saisie chez Lemaître, que le vaste plan de conspiration qui tendoit à faire de la France entière une Vendée. Mantes étoit un des foyers où se préparoit ouvertement ce sanguinaire complot. Dans un rapport officiel qui m'est tombé sous la main, on annonce que les électeurs de Mantes ont assisté à un repas splendide à la fin duquel on a fait servir un plat de cocardes blanches; que chaque convive, en arborant cette cocarde à son chapeau, a juré d'exterminer la convention et crié vive le roi. Sortant à minuit de cette orgie, ivres de royalisme et de vin, au qui vive de la sentinelle, nos braves ont répondu à Chouans.

parent les orages révolutionnaires; des orateurs se relévoient pour échauffer les têtes, on s'appitoyoit sur la misère du peuple; *on n'étoit pas aussi malheureux que un roi; les maux venoient de la Convention; il faut la chasser.....*

Dans quelques groupes, & dans plusieurs sections, on parloit d'arrêter la Convention en masse.

Les esprits fermentèrent de plus en plus; les sabres furent tirés, & le sang coula au *Palais-Royal* (1).

C'est dans ces circonstances que le gouvernement se détermina à rapprocher de dix jours la réunion de la nouvelle législature.

Le 10 vendémiaire, Baudin (des Ardennes) au nom de la commission des onze fit prononcer que l'ouverture des séances du corps législatif, indiquée au 15 brumaire, étoit définitivement fixée au 5 du même mois.

Ce décret étoit une réponse tranchante et décisive

(1) Le , une patrouille des grenadiers de la convention fut insultée par une bande de voleurs et de polissons. Ces coquins qui avoient soif de la guerre civile, tirent sur la troupe trois coups de feu. Un sergent fut blessé à l'épaule. Les grenadiers pouvoient exterminer les vils royalistes qui les attaquaient, en faisant feu à leur tour. Ils se contentèrent de mettre la gironnette en avant, et à l'instant les assassins, se culant les uns sur les autres, se sauvèrent dans les spectacles, où ils allèrent sonner l'allarme.

à cette calomnie tant de fois répétée , que la Convention vouloit éterniser le gouvernement révolutionnaire , et retarder celui des lois. Ce décret arrachoit dix jours aux factieux ; & au milieu d'une pareille tempête , dix jours enlevés aux conjurés pouvoient sauver la chose publique.

Il paroît que ce décret salutaire déconcerta les mesures des conspirateurs ; car c'est de cette époque que leur fureur ne connut plus de bornes. Pour récupérer les dix jours qu'on leur enlevoit , ils prirent la plus étrange , la plus inconcevable , la plus audacieuse résolution.

Depuis le commencement des troubles , le grand objet , et pour ainsi dire , l'unique but des conjurés , avoit été la formation d'un comité central. Une ou deux sections isolées , ne présentoient point aux départemens irrésolus le vœu déterminant de la capitale. Il étoit pressant pour eux de porter un coup terrible , un dernier coup à l'opinion vacillante ; il falloit donner une impulsion décisive aux assemblées primaires , leur offrir une *marche commune* à suivre , un *modèle* à imiter ; il ne s'agissoit plus de donner des conseils , les conjurés se crurent assez forts pour prêcher l'exemple ; il ne s'agissoit plus d'entraver le gouvernement , ils se crurent assez puissans pour s'en emparer ; et , le dix vendémiaire , la section *Lepelletier* , usurpant tous les pouvoirs , se créant elle-même assemblée constituante , rendit le DÉCRET suivant :

« Les assemblées primaires de Paris , considérant

qu'au terme de la nouvelle constitution , la convocation des assemblées électorales doit être faite vingt jours après celle des assemblées primaires ; que déjà ce terme est passé , et que les circonstances actuelles exigent impérieusement la plus prompte formation du nouveau corps législatif ; que cette formation dépend des opérations des électeurs chargés de choisir les nouveaux mandataires ;

» Considérant que le terme de dix jours , que la Convention a prétendu marquer entre la clôture des assemblées primaires et la convocation des corps électoraux , ne tend qu'à se ménager les moyens d'en reculer encore le terme , d'ajourner la constitution acceptée par le peuple entier , de prolonger le gouvernement révolutionnaire , de diviser , séduire et terrifier les électeurs ;

» Considérant que les exemples fréquens donnés jusqu'à ce jour de l'usurpation , doivent faire présumer de nouveaux attentats ;

» Considérant que déjà l'on a employé la violence pour dissoudre les assemblées primaires de plusieurs cantons des départemens ; que le sang a coulé à Dreux (1) , à Nonancourt et à Verneuil (2) , que

(1). Voyez le recueil des lettres trouvées chez Lemaître. C'est en les lisant que les plus incrédules seront obligés de convenir de l'existence de l'horrible conspiration qui tendoit à faire une nouvelle Vendée dans Eure et Loire. On vouloit par Orléans et le Loiret ouvrir de Paris une com-

des présidens et secrétaires et autres membres du souverain y ont été égorgés ou plongés dans les cachots ; que deux électeurs de Dreux ont été ignominieusement traînés dans une charrette devant un tribunal militaire établi à Chartres ;

» Considérant qu'un de ces électeurs est un des commissaires (1) qui avoient été envoyés pour frater-

munication avec Charrette , on vouloit s'ouvrir une autre communication avec les Chouans par *Eure et Loire*.

(2) Pour juger les brigands dont la bayonnette républicaine a fait justice à Nonancourt, lisez les lettres de Bourdon de l'Oise et surtout le rapport d'Ysabeau sur la mort de *Le Tellier*. Dans ces cantons , les Chouans avoient coupé les arbres de la liberté ; à Dreux , à Châteauneuf , à Nonancourt , il n'en existoit plus de traces ; on avoit traîné dans la boue la statue de la liberté ; on y assassinoit les patriotes en plein jour. On y avoit incarcéré un citoyen , parce qu'on l'avoit trouvé porteur du numero 7 du journal des Patriotes de 89.

(1) Les quatre bandits qui , sous le nom de commissaires de Châteauneuf , vinrent fraterniser avec la section *Lepeletier* , et qui furent ensuite promenés dans les sections de Paris , sont maintenant bien connus , bien jugés. S'il restoit quelque doute sur le véritable motif de la mission de ces quatre coquins , qu'on lise la relation qu'eux-mêmes ont fait de leur voyage : relation imprimée , distribuée par eux dans *Eure et Loire* ; relation qui a fait périr l'immortel *Tellier*. Elle se trouve en entier dans le rapport intéressant d'Ysabeau ; (numero 366 an 3 du moniteur.) Les commissaires annoncent , entr'autres choses : « la section du

niser avec les Parisiens ; qu'il n'est pas douteux que le grand crime de la commune de Dreux, aux yeux des usurpateurs, est d'avoir osé témoigner ses sentimens de fraternité aux habitans de notre commune, & sur-tout d'avoir dénoncé les menées odieuses du gouvernement dilapideur sur la subsistance du peuple, les moyens qu'employoient ses agens pour faire hausser le prix des grains, & d'en avoir proposé à meilleur compte aux assemblées primaires de Paris ;

» Considérant qu'il est constant que c'est à l'imperitie et au brigandage des gouvernans actuels que nous avons été redevables de la disette & de tous les maux qui l'ont accompagnée ;

» Considérant que le seul moyen de faire cesser ces fléaux et d'en prévenir le retour, est d'organiser sans délai la nouvelle constitution ; que cette

Montblanc s'est rendue à la convention, et lui a fait part d'un arrêté par lequel elle réprouvoit les décrets liberticides des 5 et 13, et la convention n'a pas osé éléver la voix contre un arrêté émané du peuple souverain. . . . Plusieurs sections nous ont remis une foule d'arrêtés où elles ont pris les mesures les plus vigoureuses pour comprimer les terroristes et les despotes. . . . Le peuple touche enfin au moment de briser ses fers. . . . La Convention a eu l'imprudence d'attribuer à ses décrets des adhésions qui n'existoient pas, mais il ne lui est resté que la honte d'en avoir imposé. . . . Partout la Convention est avilie. . . . Cette relation est signée Sonnois, Courtier, Mathon, Tastemain fils.

organisation dépend de la nomination des députés au nouveau corps législatif, et qu'en conséquence, toute mesure qualifiée du nom de loi, tendante à retarder les opérations des électeurs, seraient destructive de l'ordre social, et doit être regardée comme nulle et non-avenue;

» Considérant que tous les caractères de la tyrannie se développent, que tous les moyens de terreur sont prodigues, et que le décret rendu, pour ne convoquer que le vingt les assemblées électorales, décèle évidemment l'intention de renouveler à Paris les scènes de Dreux;

» Considérant enfin, qu'il est temps que le peuple songe lui-même à son salut, puisqu'il est trompé, trahi, égorgé, par ceux qui sont chargés de ses intérêts,

Arrêtent :

ART. I. Demain, 11, à dix heures du matin, sans nul délai, les électeurs de toutes les assemblées primaires de Paris se réuniront dans la salle du Théâtre-Français.

Les assemblées, dont les électeurs ne sont pas en nombre, y enverront ceux qui sont déjà nommés, et hâteront la nomination des autres autant que possible.

II. Aussi-tôt que les électeurs seront assemblés, ils

en donneront avis aux assemblées primaires des cantons ruraux du département.

III. Chaque assemblée primaire ouvrira demain sa séance à sept heures du matin, et là, les électeurs feront serment, entre les mains de leurs commettans, de les défendre jusqu'à la mort, et les commettans jureront à leur tour, de défendre jusqu'à la mort les électeurs, tant qu'ils rempliront fidèlement leurs devoirs.

IV. Chaque assemblée primaire prendra les mesures nécessaires pour que ses électeurs sortent accompagnés jusqu'au Théâtre-Français par une force armée capable d'assurer leur marche.

V. Dans le cas où la tyrannie oseroit empêcher les électeurs de s'assembler au lieu indiqué, ils se retireront dans leurs assemblées respectives, et là, ils aviseroient au moyen de s'entendre avec toutes les assemblées primaires de Paris, pour indiquer un autre local.

VI. Les assemblées primaires de Paris jurent que, regardant cette mesure comme la seule qui puisse sauver la patrie, en mettant promptement en activité la constitution républicaine, elles ne désempareront pas leurs séances de demain, que le corps électoral ne soit définitivement installé.

Pour extrait conforme,

Signé, BONHOMMET, président;

St.-JULIEN, secrétaire.

Cette résolution délivrante, colportée dans les autres sections, ne fut pas accueillie par-tout avec la même faveur. Quelques sections, telles que celles des *Gardes-Françaises* et des *Quinze-Vingts*, étoient fermées. Quelques-unes de celles qui s'étoient déclarées en permanence, passèrent à l'ordre du jour; de ce nombre étoit la section *Bon-Conseil*, présidée par *Langlois* (1), rédacteur du *Messager du Soir*. Mais cet arrêté fut adopté avec fureur, dans la matinée du 11, par les sections du *Théâtre-Français*, de la *Butte-des-Moulins*, de *Brutus*, de la *Halle-au-Bled*, du *Mail* et autres, formant une majorité de trente-deux. La section de *Bondi*, non contente d'y donner son adhésion, en prit un encore plus incendiaire.

(1) J'aurai l'air d'avancer un paradoxe et je ne dirai cependant que la vérité: Ce *Langlois*, rédacteur d'un des journaux qui ont le plus servi la cause des royalistes et des Chouans, fut un homme qui voulut sincèrement et fortement la république. Il s'étoit vigoureusement battu au dix août contre le château. Il avoit, avec la même fermeté, tenu tête à *Hébert* et à *Chaumette*. Je l'avois trouvé au Luxembourg préchant, en prison, le républicanisme le plus pur, le plus fervent. Ses malheurs, l'état continual de souffrances et de maladie dans lequel il languissoit, avoient aigri son ame. Il ne yoyoit dans l'Assemblée que la Convention d'avant le 9 Thermidor, et la haine qu'il portoit au régime révolutionnaire le jettoit dans les lignes des royalistes qu'il a toujours détestés. On le dit mort; je le regrette. J'avois commencé à lui faire ouvrir les yeux, et dans son numéro 15 comme à sa section, il s'étoit élevé avec force contre l'incendiaire arrêté de la royale section.

Cet arrêté étoit une déclaration de guerre : la Convention en eut une notification officielle dans la séance du 11 au matin ; il falloit y répondre avec la foudre ; il falloit, pour épargner le sang des foibles, frapper, écraser dans leur repaire les brigands, qui fonnoient l'heure du carnage..... La Convention n'opposa d'abord d'autre force que celle, désormais impuissante, de la raison et des loix, et, sur le brûlant rapport de Daunou, le foible décret du 11 fut rendu.

Bien des membres, qui connoissoient parfaitement tout le danger de la Convention, indiquèrent un peu durement, peut-être, mais bien franchement, le seul moyen de salut, en demandant que, par une loi formelle, les comités de gouvernement fussent déclarés RESPONSABLES de toutes négligences ou *désaut de mesures*, qui pourroient compromettre la chose publique. Barras, en faisant cette salutaire proposition, indiquoit assez qu'il devinoit le secret de la force des conjurés et de la *foiblesse* du gouvernement. Il n'obtient que la permanence de l'assemblée.

Pour l'homme un peu au fait des mouvements populaires, et qui avoit calculé d'avance l'effet terrible de celui qui s'organisoit, c'étoit un spectacle bien étrange, bien déchirant, que cette Convention, assistant tranquillement à une cérémonie funèbre, écoutant tour-à-tour de très-beaux morceaux de musique, des harangues véhémentes sur la sédition qui alloit la dévorer, des oraisons funèbres bien touchantes..... Désespéré, confondu, je l'avoue, j'ai cru

Ain instant, qu'en célébrant cette fête, la Convention assistoit vivante à ses propres funérailles....

Thibaudéau demandoit l'ajournement de la fête; et moi, disoit Tallien, je veux pleurer sur les mânes des *Condorcet*, des *Vergniaux*, des *Camille*; tirs ensuite le glaive; les bataillons se formeront ici; c'est d'ici que nous partirons pour aller combattre la nouvelle horde de Charrette....

Pendant que la Convention délibéroit contre les conjurés, les conjurés agissoient contre la Convention. Riant des mesures folles qu'on leur opposoit et des menaces impuissantes qui n'étoient suivies d'aucun effet, ils s'assembloient audacieusement au Théâtre-Français. C'est-là qu'on vit reparoître un homme, échappé comme par miracle aux fureurs du gouvernement révolutionnaire. Son grand âge, sa réputation littéraire, d'autres souvenirs, attachés à son nom, auroient inspiré, pour le ci-devant *duc de Nivernois*, le sentiment du plus vif intérêt; mais *Nivernois* acceptant la présidence, *Nivernois* annonçant aux bas-flatteurs qui le couronoient, qu'à la vue du péril il sentoit fondre les glaces de l'âge, n'est plus qu'un vil-courtisan, rampant devant ceux qu'il croyoit les plus forts, comme il avoit rampé devant les rois; préparant sa paix avec *Louis XVIII* par les services qu'il va lui rendre, et regardant la salle où il se trouve comme l'*Oeil-de-Barf* qui va le conduire au cabinet du roi.

Les électeurs réunis, se trouvèrent cependant un

peu déconcertés quand ils s'apperçurent de leur petit nombre. Les troupes envoyées pour les garder n'étoient ni assez nombreuses, ni assez bien armées pour leur inspirer une grande confiance. Quelques jeunes-gens errans ça et là avec de grands sabres ; quelques détachemens de chasseurs et de grenadiers, fournis par un petit nombre de sections, réunis à la force armée du Théâtre-Français, pouvoient composer une garde d'environ trois à quatre cens hommes.

Une partie de la journée se passoit en vaines délibérations ; on recevoit, on envoyoit des députations, on gourmandoit les sections paresseuses ou insouciantes ; on se prodiguoit mutuellement les plus fraternelles félicitations ; mais enfin, le nombre des électeurs réunis n'augmentoit point. Pour cacher sa nullité, le corps électoral, après s'être déclaré permanent, fut obligé d'abandonner la salle aux sectionnaires du *Théâtre Français*, les représentans se confondirent avec les représentés, & délibérèrent en commun sur les grands moyens de sauver la patrie.

Cependant le décret rendu le matin, qui cassoit la délibération de la section Lepelletier, étoit envoyé au département de la Seine, pour être proclamé dans Paris.

Cette publication devoit se faire avant deux heures, elle n'eut lieu que le soir très-tard ; elle se fit aux flambeaux

A peine le cortège fût-il arrivé sur le perron du

Theâtre-Français, que les gardes électorales, qui environnoient leurs représentans, que les souverains eux-mêmes sortant en foule de l'intérieur de la salle, interrompirent la publication par des cris, des sifflets, des huées; éteignirent plusieurs fois les flambeaux qui éclairoient les proclamateurs, et les forcèrent, en se jetant sur eux, de descendre les marches du perron.

Cet excès d'audace fit ouvrir les yeux au gouvernement; il connut enfin toute la grandeur du danger, & s'occupa un peu tard de mesures répressives assez vigoureuses pour faire respecter la loi.

La séance suspendue s'étoit ouverte à sept heures du soir. Les bons citoyens, les amis de la République, les premiers fondateurs de la liberté, témoins des excès auxquels les brigands se portoient, témoins des imprécations & des menaces qu'ils vomissoient contre la Convention, s'étoient réunis, se ferroient autour d'elle; jamais les tribunes n'avoient été plus remplies.

Une force armée imposante environnoit la Convention; de nombreux détachemens d'infanterie & de cavalerie, soutenus de quelques pièces d'artillerie, défendoient les quais jusqu'au Pont-Neuf.

Les deux comités sentirent que le gouvernement trop divisé n'étoit pas assez fort. La nécessité de lui rendre son énergie en le centralisant, & d'autres considérations qu'on ne peut pas publier encore, déterminèrent les amis de la liberté à proposer la créa-

tion d'une commission de cinq membres, chargés spécialement, & exclusivement des moyens de maintenir la tranquillité publique. Les représentans Barras, Collombele, Daunou, Letourneur et Merlin (de Douai), composèrent cette commission.

Sa première opération fut d'ordonner le siège du Théâtre-Français et l'enlèvement de tous les électeurs qui pourroient s'y trouver. Aussi-tôt que le bruit de cette expédition eût été répandu, tous les patriotes qui environnoient la Convention voulurent en être. Ils demandèrent des armes; il importoit au gouvernement de déployer une force immense pour ôter aux factieux l'envie de faire la moindre résistance. Il accepta donc les offres de service, mais il ne fit distribuer des armes aux citoyens qui se présentoient, qu'après s'être fait représenter *la carte de sûreté* de chacun d'eux, et sur-tout après que des citoyens, bien connus par leur patriotisme et leur moralité, eurent garanti la moralité et le patriotisme de celui qui demandoit à marcher. On prit les noms de ces volontaires, on les forma par compagnies, et à onze heures toutes les colonnes purent s'ébranler.

A la tête de ces républicains, que l'on appela le bataillon sacré des patriotes de 89, & dans leurs rangs, on appercevoit ces vétérans de la révolution, qui en avoient fait les six campagnes, qui s'étoient battus sous les murs de la Bastille, qui avoient terrassé la tyrannie, et qui s'armoient aujourd'hui pour défendre le

le même château qu'ils avoient foudroyé au 10 août. On voyoit à leur tête, ou dans leurs rangs, des officiers-généraux chargés d'ans, couverts de cicatrices et de lauriers; des héros de *Gemmappes*, de *Fleurus*, proscrits, parce que leurs actions éclatantes appartenioient à des noms obscurs; destitués, parce qu'ils avoient vaincu les *Prussiens sans méthode*, et écraisé les Autrichiens sans savoir les *mathématiques ou l'orthographe*.

Le moment, où, sur la terrasse des Feuillans & dans la cour du Manège, ces bras *désarmés* reçurent des fusils ne sortira jamais de ma mémoire; ils sembloient rentrer dans leur patrie et reprendre leurs droits; j'ai toujours devant les yeux un vieillard vénérable faisissant le fusil qu'on lui donnoit, le présentant contre ses lèvres, contre son cœur, levant au ciel ses yeux mouillés de larmes et s'écriant : *Je suis donc encore libre !!*

Là, je retrouvaï les restes précieux de ces vieux bataillons de Liégeois et de Belges, sous les ordres de leur ancien général *Fyon*; ils nous avoient donné jadis le signal de l'*insurrection*, ils venoient alors mourir avec nous pour cette liberté, leur antique, leur éternelle divinité.

Malheureusement la mesure tranchante et décisive du *cernement*, adoptée trop tard, ne produisit aucun effet; l'assemblée des électeurs s'étoit séparée sur les dix heures & demie & ajournée au lendemain (1).

(1) Sur les onze heures, il prit fantaisie à Sotin et à moi.

Pendant qu'à l'assemblée électorale, l'infatigable fécction Lepelletier préparoit, par ses agens, ses moyens d'attaque, elle foudroyoit, dans le lieu ordinaire de ses séances le décret du 11. Par un arrêté bien précis, elle le déclaroit tyannique & attentatoire aux droits du peuple. Elle se déclara en état de rébellion contre la Convention nationale & annonça haute-

de savoir par nous-mêmes ce que faisoient les rebelles, que l'on disoit encore assemblés. Nous avons pénétré - jusqu'à la rue des Cordeliers sans rencontrer une seule patrouille *ennemie*. Nous apperçussions de nombreuses bandes de gens à tresses et à collets verds, qui, se tenant sous le bras, revenoient de l'assemblée électorale. Dans la rue Haute-Feuille, nous avons été rencontrés par le citoyen Lavillette, marchand libraire, commandant du bataillon du Théâtre-Français, et chef de brigade. Il crut que nous venions pour garder les électeurs ; il est trop tard, nous dit-il, les électeurs viennent de se séparer ; ils se sont ajournés à demain. Dans la courte conversation que nous eûmes avec lui, il nous annonça que la générale seroit battue le lendemain. Nous lui observâmes que la Convention faisoit des préparatifs formidables de défense : Bah ! dit-il, elle n'a pas huit mille hommes, et nous en aurons cent mille. Cependant les réflexions de mon compagnon parurent faire une vive impression sur lui, il nous quitta tout rêveur.

A notre retour, nous trouvâmes Barras sur le quai, à la tête d'une forte colonne, qui marchoit sur le Théâtre-Français ; nous lui rendîmes compte de ce que nous avions appris. La colonne continua sa marche, et ne trouva personne.

ment qu'elle ne reconnoitrooit plus aucun de ses décrets. Cet arrêté, communiqué aux 47 autres sections & adopté suivant l'usage par la majorité d'entre elles, proclamé avec la plus audacieuse solemnité, devint bientôt une des lois générales de la République de Paris.

Mais à peine les meneurs de la section Lepelletier furent-ils informés de l'expédition tardive dirigée contre l'assemblée électorale dans la nuit du 11 au 12, que, ne pouvant plus se dissimuler tout le danger de leur situation & voyant bien qu'il n'y avoit pour eux que le succès où l'échaffaud, ils résolurent de tenter les dernières mesures.

Ils abandonnèrent donc, pour un instant, le moyen trop usé de la question des deux tiers ; mais ils se faisirent avec une effronterie rare & se servirent avec un succès effrayant de l'armement fait la veille par la Convention.

Tous leurs orateurs, leurs commissaires, & jusqu'à leurs colporteurs firent retentir dans Paris, que la Convention, désespérant de son salut, avoit été contrainte de se jeter dans les bras des terroristes & des buveurs de sang. « Citoyens, disoient-ils dans des proclamations, le règne de la terreur, du pillage & de la mort va reprendre sa fatale énergie, la Convention va nous remettre entre les mains des bourreaux ; vos femmes, vos enfans vont être massacrés. » Le tambour battoit dans toutes les sections. A

chaque coin de rue des proclamations, des groupes & des affiches annonçoient aux Parisiens la même nouvelle; l'intérêt, & la peur, ces deux divinités des marchands donnoient à ces bruits une consistance telle que plusieurs bons citoyens, ayant essayé d'en démontrer le ridicule & la fausseté, ont été cruellement maltraités.

Les députations reprirent leur brûlante activité & une partie des électeurs se rassembla de grand matin au Théâtre-Français, pour aviser aux moyens de salut public.

De nombreuses patrouilles furent mises sur pied, parcoururent les rues, & les citoyens furent invités à se rendre en armes dans leurs sections.

Cependant la Convention s'assembloit.

La séance permanente reprit à 10 heures.

Le comité civil de la section des Thermes, celui de la section des Gardes-Françaises, annoncèrent qu'aucun de leurs électeurs ne s'étoient réunis au Théâtre-Français.

Bientôt on voit paroître à la barre quelques uns des volontaires de ce bataillon sacré si lachement calomnié par les rebelles. Ils jurent de faire respecter les personnes & les propriétés; « loin de nous, disent ces vieux soldats de la révolution, loin de nous toute idée de réaction, & de vengeance particulière; s'il étoit quelqu'un parmi nous qui s'écartât des prin-

éipes de tolérance & d'humanité que vous professez ; nous prenons l'engagement solennel de le repousser avec horreur des phalanges de 89 ».

En ordonnant l'affiche de cette profession de foi, en arrêtant dans la séance du même jour une nouvelle proclamation bien franche, bien paternelle, la Convention acquitoit sa conscience ; mais elle parlait à des hommes dont les uns ne vouloient pas, dont les autres ne pouvoient plus être ramenés. La mauvaise foi & la scélératessse des uns, l'opiniâtréte moutonière avec laquelle les autres affirmaient & se persuadoient que la Convention étoit perdue, rendoit toute conciliation impraticable ; & le salut public ne pouvoit plus dépendre que d'un grand exemple.

La situation de Paris étoit affreuse, l'anarchie étoit au comble. Toutes les boutiques étoient fermées, la nuit approchoit. De tous côtés les appels répétés du tambour & les hurlemens des proclamateurs convoquaient les citoyens effrayés dans leurs sections. Dans les unes on délibéroit en armes ; dans d'autres on agitoit la question de savoir si l'on imiteroit cet exemple ; dans la section de Brutus, le soir même du 12, on battoit déjà la générale.

Il faisoit un temps affreux, la pluie tomboit par torrent.

Dès le matin du même jour 12, les comités de salut public & de sûreté générale, avertis de ces actes ouvertement contre-révolutionnaires, avoient, par un

arrêté, requis les représentans du peuple chargés de la direction de la force armée, de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire arrêter les membres composant le bureau de la section *Lepelletier*, les crieurs & proclamateurs des arrêtés séditieux de cette assemblée, ainsi que les chefs de la force armée qui avoient donné des ordres pour cette proclamation.

Pendant la nuit du 11 au 12, après l'inutile expédition du *Théâtre Français*, les troupes avoient été renvoyées dans leur camp de la plaine des Sablons. Les représentans du peuple chargés de la direction de la force armée, furent requis de les faire, sur-le-champ, revenir à Paris, ainsi que de prendre sans le moindre délai toutes les mesures propres à faire respecter la représentation nationale.

Dans le rapport fait par Merlin de Douai à la Convention, le 14, ce représentant, rend au nom des comités, un éclatant témoignage au zèle & à l'activité déployée par les représentans du peuple chargés de la direction de la force armée, pour faire exécuter les dispositions arrêtées par les comités. Mais il se plaint de ce qu' tous les généraux chargés immédiatement de l'exécution de leurs mesures, n'ont pas fait preuve de cette vive sollicitude, de cette chaleur brûlante que les circonstances exigeoient.

Le général de brigade Despérières, qui devoit commander une des colonnes, ne se trouva pas à son poste. Il fallut le chercher d'abord & le remplacer ensuite d'après une lettre qu'il écrivit au général

en chef, pour annoncer que *la fièvre venoit de le saisir & de le mettre au lit*, quoique, quelques heures auparavant, il eût paru avec tout l'extérieur d'une très-bonne santé.

A huit heures du soir, le général de brigade *Verdière* reçut l'ordre du général en chef *Menou*, de prendre avec lui soixante grenadiers de la Convention, 100 hommes du bataillon de l'*Oise* & 20 hommes de cavalerie, pour former la colonne de gauche & marcher sur la section *Lepelletier*. Il lui étoit enjoint de s'emparer du côté gauche de la rue des Filles Saint Thomas & d'y attendre de nouveaux ordres.

Arrivé à son poste, le commandant de la section *Lepelletier*, vient reconnoître la colonne. Il crie aux armes à ses grenadiers qui étoient peu nombreux ; il leur ordonne de charger les armes. Verdière fait le même commandement à sa troupe & reste trois quarts d'heure dans cette position.

Sur les dix heures, la colonne du centre arrivant par la rue Vivienne, & celle de droite par la rue Notre-Dame-des-Victoires, le chef-lieu de la section *Lepelletier* se trouva investi.

Le bureau étoit désert ; l'assemblée elle-même étoit dissoute, ou plutôt elle s'étoit convertie en force armée ; &, son président à la tête, elle défendoit le lieu de ses séances.

Le nombre de ces rebelles n'étoit pas aussi considérable.

rable qu'on auroit pu le craindre. Sept ou huit cents hommes , au plus , étoient rangés en potence devant la porte de la section , un des côtés se prolongeant dans la rue Vivienne.

Rien d'aussi facile que d'exécuter alors le désarmement ordonné par les comités ; ce coup de vigueur eût épouvanté les factieux , eût consterné leurs complices : & le sang n'eût point coulé. Si les rebelles eussent fait résistance , à l'instant pris en tête et sur les deux flancs , par des troupes déterminées à vaincre , culbutés par une cavalerie à laquelle ils ne pouvoient rien opposer , ils auroient été bientôt dissipés , & l'on auroit éteint la rébellion dans son foyer ; & si le sang avoit coulé , ç'auroit été du moins celui des sacrilèges auteurs de cette guerre sacrilège ; & le sang de tant d'infortunés qu'ils ont conduits à la boucherie , auroit été respecté.

Une fausse pitié , une pitié cruelle , une politique inhumaine ont donné d'autres conseils. Le représentant *Laporte* , au lieu d'agir , a parlementé ; on assure que , de son côté , *Menou* disoit aux grenadiers de la colonne près de laquelle il se trouvoit : *Je passerai mon épée au travers du corps du premier qui osera infiltrer ces MESSIEURS.*

Il fut convenu entre le représentant & les rebelles , que la force armée de la section se dissiperoit à l'instant. *Laporte* autorisa le général à faire retirer les troupes républicaines immédiatement après la séparation & la retraite des insurgés. Une partie de la force sectionnaire simula un mouvement pour défiler ; & le complaisant général *Menou* , au mépris des instructions , déjà si foibles ,

du représentant *Laporte*, fit desuite retirer toutes ses troupes.

A peine les troupes républicaines avoient rebroussé chemin, que les fédionnaires reparurent, se rassemblèrent dans le même lieu, plus forts et plus insolens que jamais.

C'est un mystère bien étrange que celui qui couvre encore cette grotesque expédition. Est-ce à la trahison, est-ce à l'ineptie qu'on doit un aussi déplorable résultat, un aussi sanglant affront ? c'est ce qu'il n'est pas encore permis de deviner.

Ce que l'on sait, c'est que les troupes étoient indignées ; c'est que le comité de salut - public partagea l'indignation des troupes ; c'est que le général Verdierre, étant venu rendre compte au comité des ordres qu'il avoit exécutés, & des deniers qui lui avoient été donnés, reçut sur-le-champ l'injonction de retourner, à l'heure même, reprendre sa position.

Il se remit en route sans autres troupes que des grenadiers de la Convention ; & déjà il étoit rue de la Loi, lorsqu'un chasseur vint lui apporter l'ordre de rebrousser chemin.

Il étoit onze heures & demie du soir environ, lorsque le bruit de cette folle expédition et de son honteux résultat se répandit dans le sallon de la liberté. La séance, sans être suspendue, étoit interrompue. Tous les membres rentrent en foule dans le lieu des séances,

Chénier s'élance à la tribune & parle des bruits qui circulent ; il demande que le gouvernement soit tenu de rendre à l'instant compte à l'assemblée de ce qui se passe dans Paris ; il veut savoir si la volonté de la majorité du peuple français est respectée , si les royalistes doivent enfin plier devant l'autorité nationale.

La motion de Chenier est décrétée.

A minuit un quart , Delaunay d'Angers annonce que la section Lepelletier est cernée de toutes parts ! Cette nouvelle excite les plus vifs applaudissements & le plus grand tumulte. Cela n'est pas vrai , dit un membre. Delaunay affirme qu'à l'instant où il parle , la section est investie. C'est un mensonge , s'écrie un député. Je scéais , répond Delaunay , que les colonnes s'étoient repliées ; mais on leur a donné l'ordre de retourner Et Delaunay , si mal informé de tout ce qui se passoit , étoit cependant membre du gouvernement !!

De toutes les parties de la salle , les cris de la plus vive indignation , se firent entendre. Chenier demande que les comités viennent le plus promptement possible à la tribune annoncer que les principaux factieux sont arrêtés & que les autres sont désarmés.

Poultier appelle sur la conduite du baron de Menou l'examen prompt et sévère des comités.

La plus grande agitation règne dans l'assemblée. GuillemarDET la rappelle à la confiance qu'elle doit aux comités de gouvernement ; & Bentabolle , qui voit la

véritable source de tout le mal , demande que *Barras* soit mis à la tête de la force armée.

Louvet , Delaunay d'Angers , Fermond se succèdent à la tribune. Les factieux , dit celui ci , poussent l'audace jusqu'au dernier excès ; ils se sont rassemblés sous l'étandard des *Chouans* ; c'est au nom de l'honneur qu'ils se rallient , ils font des proclamations multipliées. Vous avez épuisé tous les moyens de pacification ; je demande que la motion de Chénier soit décrétée.

Laporte paroît dans l'assemblée- Il rend un compte sommaire de cette expédition & de son pitoyable résultat. Après différens pour-parlers , dit Laporte , deux colonnes sont allées d'un côté , les citoyens de la section de l'autre : Je ne sçais pas ce qu'a fait Menou ; mais les comités préparent de grandes mesures. Les troupes sont sous les armes , prêtes à partir , & la victoire reflera à la loi.

Ces troupes , prêtes à partir & qui ne bougèrent point ; ces grandes mesures prises , dont on n'apercevoit aucun effet , étoient loin de tranquiliser l'assemblée.

A quatre heures et demie du matin , Merlin (de Douay) paroît à la tribune , & présente , au nom des comités , le projet de décret suivant :

» La Convention nationale décrète que le général de brigade *Barras* , représentant , est nommé commandant de la force armée de Paris & de l'intérieur. *Delmas , Laporte & Goupillean de Fontenay* lui font adjoints. Les autorités civiles & militaires sont tenues de lui obéir. »

Ce projet de décret , adopté au milieu des plus vifs applaudissements , fit renaître le calme & la confiance. Le général du 9 thermidor , le vainqueur de Toulon rebelle , connu par son activité , par ses talents , par un inaltérable fang-froid au milieu des plus grands dangers , par une ame brûlante & pure , par un dévouement profond & absolu à la cause de la liberté , rendit aux patriotes inquiets la tranquilité d'ame & la fermeté dont ils avoient besoin , & assura le triomphe des colonnes républicaines.

Barras ne dut point se dissimuler tous les dangers qui environnoient la Convention & la terrible responsabilité qui pefoit sur sa tête.

Tout étoit dans un désordre effrayant. L'artillerie de position étoit encore au camp de la plaine des Sablons , et n'étoit gardée que par cent - cinquante hommes ! Et , si l'on en excepte quelques pièces de bataillons , les pièces de 4 qui étoient aux Tuilleries , étoient sans canonniers dans la cour des Feuillans .

Il n'y avoit que 80 mille cartouches aux magasins ; point de vivres ; point d'eau-de-vie.

La communication avec l'état-major , établi rue des Capucines , étoit interrompue.

La section Lepelletier avoit enfin levé l'étendard de la révolte. L'expédition de la veille avoit doublé sa force réelle et décuplé sa force d'opinion.

De tous les côtés on annonçoit que cette section ,

cernée par trente mille *conventionnels*, leur en avoit imposé par son courage & les avoit forcés à une retraite honteuse par les plus favantes dispositions. On ne parloit que de l'énergie déployée par son président & des talents des militaires qu'elle réunissoit sous ses drapeaux. La Convention n'inspiroit déjà plus la haine, on ne parloit plus d'elle qu'avec mépris. Toutes les sections qui s'étoient fédérées le 11 et le 12 au Théâtre-Français, avoient, pendant toute la nuit, battu la générale. On s'empressoit d'envoyer des détachemens au secours de cette généreuse section; si les bataillons se hâtoient d'arriver, ce n'étoit plus pour attaquer la Convention, que l'on supposoit déjà vaincue, c'étoit pour assister à ses funérailles.

C'est sur-tout à trois heures du matin, au milieu d'une pluie affreuse et de la nuit la plus obscure, que le son lugubre et mortuaire de ces tambours détendus arrachaient les citoyens à leurs femmes, à leurs enfans. On frappoit à toutes les portes, on appeloit les citoyens par leurs noms, on les conjuroit de s'armer & de se réunir au chef-lieu pour défendre leurs propriétés exposées au pillage, et leurs femmes & leurs enfans, dont les atroces soldats de la *Convention*, dont les *terrorisées*, couverts de sang, vouloient déchirer les entrailles. Et le père de famille ébranlé, sans être convaincu, l'homme foible que les plus doux sentimens retenoient dans ses foyers et appeloient à sa section, que la peur armoit & désarmoit tour-à-tour, mais que la honte,

que la crainte d'être déclaré *suspect* détermenoient ; s'arrachoit en pleurant à sa femme & à ses enfans , chargeoit son fusil du plomb meurtrier que , dans l'horreur des ténèbres , il alloit peut-être diriger sur son ami , sur son père !!!

Un gouvernement central , une *commission dite des onze* , s'organise dans la section Lepelletier , sous la présidence de *Richer de Sérify* . Bientôt ce gouvernement organise au-delà des ponts , dans la section du Théâtre-Français , un point correspondant , où devoient se rallier toutes les sections environnantes.

Une commission militaire , présidée par l'ex-garde du corps Lafond , est mise en activité dans une des chambres dépendantes du chef-lieu de la section Lepelletier ; les comités de gouvernement , la Convention entière , à l'exception de quelques membres dont les noms sont célébrés , sont mis hors la loi . Tous les patriotes qui se sont armés pour la Convention , sont enveloppés dans la proscription .

Les barrières sont fermées par les sections rebelles , les *ordonnances* sont arrêtées , tuées . Le secret des correspondances est violé .

Les dépôts des chevaux de la république sont au pouvoir des brigands ; les envois d'armes à la fidèle section des Quinze-Vingt , sont interceptés . Les subsistances destinées aux troupes républicaines , sont enlevées par la section de Brutus . La trésorerie nationale est occupée par la section Lepelletier .

Dès le matin, le représentant *Fréron* s'étoit porté dans le faubourg Antoine; il avoit annoncé à ces vieux amis de la République, à ces irréconciliables ennemis de la royauté, le danger de la Convention assiégée; il avoit fait retentir aux oreilles de ces hommes du 14 juillet & du 10 août, la voix de l'ancien orateur du peuple; et les hommes du faubourg oubliant de récentes injures, armèrent encore une fois ces bras toujours funestes aux amis des rois. Un bataillon se forma sur-le-champ, et traversant fièrement une partie de la ville insurgée, vint se ranger sous les murs de la Convention.

A peine *Barras* avoit été nommé général en chef, que doublant de zèle & d'activité, se multipliant lui-même, et secondé par le général *Buona - parte*, commandant en second, et par cette légion d'officiers-généraux destitués par *Aubry*, il avoit réparé en peu d'heures, le désordre produit par l'ignorance, ou l'insouciance, ou la trahison.

Il avoit tiré de la gendarmerie & des bataillons de 89, des canonniers pour le service des pièces.

Il fit venir des cartouches de Meudon et de Marly et ordonna sur-le-champ que l'artillerie de position se rendît aux Tuilleries.

Il appela au conseil tous les généraux employés. Les postes furent distribués; chacun se rendit à celui qui lui avoit été confié; l'ordre et l'ensemble s'établirent par-tout avec ce concert que le zèle le plus

vif peut établir, et que le sang-froid inaltérable du général peut seul maintenir.

Des pièces furent placées à toutes les issues; on prévit le cas où quelqu'un des débouchés pourroit être forcé; on établit des feux masqués, et on laissa dans la place du *Carrousel* deux pièces de 8 & deux obusiers, tant pour suivre les colonnes, que pour foudroyer les maisons d'où l'on voudroit tirer sur la place.

La ligne de défense s'étendoit depuis le Pont-Neuf, suivoit les Quais sur la rive droite de la Seine jusqu'aux Champs-Élysées, et se prolongeait sur les Boulevards; mais les rebelles étoient maîtres de toute la rue Saint-Honoré, de la place Vendôme, de Saint-Roch, de la place du Palais-Royal. Leurs nombreux bataillons obstruoient toutes les avenues..... Et cette Convention nationale de France, qui fait chanceler les trônes et trembler l'Europe, dont les inombrables armées, débordées dans l'Allemagne, menacent de poursuivre l'aigle effrayé jusques dans *Vienne*; cette Convention, qui, deux jours auparavant, venoit de prononcer la réunion à la France des vastes pays que ses armées triomphantes ont arrachés à l'Autriche, ... s'est vue, pendant quelques heures, cernée par une troupe de polissons, de facieux et d'imbéciles, & sa domination resserrée dans l'étroite enceinte de quelques mille toises!

Cependant le gouvernement ne désespéroit point encore d'obtenir par des moyens paternels le retour

de

de l'ordre & de la tranquillité. Sur les midi, le représentant du peuple *Garot* est chargé de porter un arrêté du gouvernement à la section de l'Indivisibilité, suivi de 30 dragons ou chasseurs. Il suit les quais. Les bataillons des sections du *Muséum* & des *Gardes-Françaises*, stationnés sur le terrain du Louvre, lui portent les armes. Le Pont-Neuf étoit gardé par les républicains. Au Pont-au-Change, un demi-bataillon de la section de l'arrêta; mais le commandant le voyant déterminé à forcer la passage, le laissa continuer sa route.

Garot ne réussit point dans son *ambassade* auprès de la section. Elle parut déterminée à garder la *neutralité*. Il se transporte au faubourg. A l'entrée de la grande rue, le bataillon de Montreuil étoit sous les armes, des cris : *de vive la Convention*, accueillent le représentant. Ce bataillon attendoit celui de Popincourt. On apprend à *Garot*, qu'aux Quinze-Vingt, 200 hommes ne demandoient qu'à marcher au secours de la Convention. Ils n'avoient pu partir le matin avec le bataillon, & ayant tenté de le rejoindre, ils avoient manqué d'être arrêtés & désarmés par les sections rebelles. *Garot* va au-devant d'eux. Marchez à notre tête, lui disent ces braves, & nous partons. *Garot* met en tête un piquet de dragon; un autre piquet à la queue de la colonne, & ces deux cents hommes dont 50 seulement étoient armés, prennent, tambour battant, la route de la Convention.

Il passe devant le bataillon de Montreuil; celui de

D

Popincourt ne l'avoit pas encore rejoint. *Montreuil* vouloit marcher, mais l'officier qui commandoit exigea l'ordre de *Barras* (1).

Garot continua sa route avec ses 200 hommes. Il ne trouva plus personne sur le Pont-au-Change. Le Pont-Neuf étoit hérissé de bayonnettes; le représentant croyoit y retrouver les troupes républicaines qui le gardoient lorsqu'il avoit visité ce poste, il n'y avoit pas deux heures, & il laissa engager la tête de la colonne.

Les pompons rouges & verts qu'il apperçut, le tirèrent de son erreur. Les rebelles firent faire halte. *Garot* résolu de forcer le passage alloit donner l'ordre de marcher en avant, lorsque le général ennemi demanda à lui parler. Ce général étoit *Lafond* (2). Il reconnoît *Garot*, &, après une courte conférence, il ordonne qu'on le laisse passer.

(1) Ce bataillon est arrivé avant l'action.

(2) Vous demandez le passage, disoit *Lafond*, rien de plus juste, je vous le dois, quand ce ne seroit que pour répondre à l'honnêteté de ceux qui viennent de nous abandonner ce poste sans coup-férir. --- Que prétendez-vous donc faire? --- Moi, dit *Lafond* en riant, je combats pour la République. --- Vous vous y prenez d'une drôle de maniere. -- Représentant, je vous reconnois, vous êtes un brave, et nous nous verrons bientôt de près; il ajouta que la Convention alloit être attaquée et qu'elle seroit battue. Il accompagna *Garot* jusqu'aux colonnades.

Quelques heures auparavant, vers midi, le général Carteaux étoit venu prendre le commandement de la colonne qui tenoit depuis le Pont-Neuf jusqu'au jardin de l'Infante. Il n'eut pas plu-tôt reconnu sa position & la force effective qui lui étoit confiée pour la défendre, qu'il envoya sur-le-champ son aide-de-camp au général en chef, pour lui dire qu'avec le peu de forces qu'il avoit, cette position n'étoit pas tenable. Cette force se réduissoit à 350 hommes & à deux pièces de quatre.

Il reçut pour toute réponse, l'ordre de garder, à quelque prix que ce fût, cette position jusqu'à la dernière extrémité.

Sur les deux heures de l'après-midi, une colonne forte de 1000 à 1200 hommes bien armés, composée de citoyens des sections de l'*Unité* & *Fon-taine de Grenelle*, s'avança sur la partie du Pont-Neuf qui touche à la rue de Lille, & fut arrêtée par les ayant-postes de cavalerie. A la tête de cette colonne, on distinguoit un citoyen, porteur d'un bouquet superbe, noué d'un ruban tricolor.

Le général Carteaux dépêcha son aide-de-camp vers la colonne pour lui défendre d'avancer, à moins que celui qui la commandoit ne fût porteur d'un ordre du comité de salut public ou du général en chef, qui l'autorisât à passer outre.

L'aide-de-camp revint, accompagné du chef de brigade de l'*Unité*, déclarer, au nom du président,

que les citoyens des deux sections apportoient la branche d'olivier & vouloient fraterniser avec le général & les troupes qu'il avoit sous ses ordres.

— Reportez à votre président, répondit Carteaux, que ce n'est point à moi, mais à la Convention nationale, qu'il faut offrir la branche d'olivier; qu'une députation de quatre citoyens, sans armes, se détache, je la ferai conduire à la Convention, qui, seule, peut recevoir ce symbole de paix & de fraternité. Cette réponse ne convenoit point aux projets de ceux qui conduisoient les deux sections. L'aide-de-camp & le chef de brigade rapportèrent, pour *ultimatum*, qu'on alloit délibérer. Le chef de brigade annonça qu'on se verroit le soir de plus près; &, ajouta-t-il, avec une fourire ironique, *plus fraternellement*.

Le général leur fit alors porter l'ordre de se retirer sur-le-champ; il m'est, ajouta-t-il, ordonné de ne laisser passer aucune force armée, j'exécuterai cet ordre; mais les braves soldats que je commande, n'auront pas le courage de tirer les premiers sur leurs frères (1).

Celui qui portoit la branche d'olivier, les 1200 hommes armés qui l'accompagnoient se retirèrent & se formèrent en bataille le long des quais de *Conty* & des *Augustins*.

(1) Ils ont tenu parole.

Cette disposition annonçoit quelques projets hostiles & combinés avec quelques autres sections. En effet, sur les trois heures & demie, on vit s'avancer, dans la rue de la Monnoie, une colonne très-forte, dont le front remplissoit toute la rue; et dont, malgré la position élevée que le général tenoit sur le Pont-Neuf, il ne put découvrir la profondeur.

Une troisième colonne arrivoit en même-temps par le quai de la Ferraille, & une quatrième filoit par les derrières, pour couper le poste du Pont-Neuf par le quai de l'École.

Le général sentit alors qu'il étoit urgent de battre en retraite sans laisser connoître à l'ennemi sa force effective.

L'ordre est à l'instant donné aux canonniers de mettre les avant-trains à leurs pièces. Deux pelotons en avant ouvrent le passage jusqu'au jardin de l'*Infante*, les deux pièces de canons suivent; un troisième peloton, faisant face à la rue de la Monnoie, retient la colonne ennemie; un quatrième menace la colonne du quai de la Ferraille. Un cinquième & sixième pelotons protègent les pièces de canon.

La cavalerie resta formée au milieu du Pont-Neuf, pour retenir la colonne de l'Unité & masquer toute l'opération.

Aussitôt que les deux p'èces de canon & les pelotons furent rendus au jardin de l'*Infante*, le général fit rentrer

sur-le-champ ceux qui faisoient face à la rue de la Monnoie & au quai de la Féraillle , & la cavalerie. Toute cette opération se fit dans le plus grand ordre & au pas ordinaire.

Bientôt le Pont-Neuf fut occupé par les troupes *sectionnaires* , au milieu desquelles *Garot* s'engagea une demi-heure après , comme nous l'avons raconté.

Il est vrai que ce mouvement retiograde de Cartaux exposoit le poste du Pont ci-devant Royal ; cependant les batteries placées au pied des murs du jardin de l'Infante , au guichet neuf & sur le Pont-National , tenoient les ennemis dans un respectueux éloignement.

Du côté de la rue St.-Honoré , deux pièces placées près l'hôtel de Longueville ; deux autres pièces établies sur la place du Petit - Carrousel & battant la rue de l'Echelle ; une pièce de 4 & une de 8 défendant la rue du Dauphin ; deux pièces de 4 établies aux Feuillans ; un corps de réserve formidable , avec des pièces de position , garnissant la place de la Révolution , & assurant une retraite sur les hauteurs de St-Cloud ; un parc d'artillerie bien fourni ; des troupes aguerries , déterminées , & que les injures des brigands avoient irritées ; des patriotes bien convaincus qu'il n'y avoit pour eux que la victoire ou la mort ; une légion d'officiers généraux pleins de courage & de talens , brûlans de prouver à la Convention toute l'injustice de leur destitution ; un général en chef jouissant d'une confiance sans bornes ; tout se réunissoit pour donner au gouvernement la conscience de sa force , de ses devoirs , et

cette inébranlable fermeté qui désormais devoit sauver la République.

Il faut le dire cependant ; la majorité des membres du gouvernement ne montra, dans ce moment terrible, que de la faiblesse & de la pusillanimité. A l'approche du danger, la peur présida aux délibérations ; & ces mêmes hommes qui, la veille, qui, le matin même, paroisoient avoir retrouvé leurs âmes, abattus maintenant, découragés, n'enfantoient plus que des *adresses* & des *proclamations*.

Le sang français alloit couler ! Ah ! sans doute il n'y avoit pas un des membres de la Convention, il n'y avoit pas un des assiégés que cette idée ne fit frémir ; mais il falloit avoir perdu le sens & la raison, ou il falloit nourrir dans son cœur de bien funestes desseins, pour ne pas convenir que le temps des mesures conciliatrices étoit passé. Qu'avoit produit la proclamation faite la veille, devant le Théâtre-Français ? Qu'avoit produit la honteuse transaction faite, la nuit même, avec la section *Lepelletier* ? Qu'avoient produit toutes les adresses bien sages, bien paternelles, publiées depuis dix jours, par la Convention ? Avoient-elles avancé d'un pas la réconciliation générale ? Avoient-elles rendu à la représentation nationale le respect des sections de Paris ; lui avoient-elles ramené la confiance ; les factieux avoient-ils abandonné une seule de leurs audacieuses prétentions ? Ces adresses, ces *pour-parler*, ces indécentes transactions, ces proclamations couvertes de boue, n'avoient-elles pas opéré un effet tout contraire

à celui que s'en promettoient leurs politiques & opiniâtres auteurs ? Non , ce n'est pas dans des livres que l'on étudie le jeu d'une révolution gigantesque & monstrueuse comme la nôtre dans tous ses résultats ; ce n'est pas non plus dans le boudoir d'une intrigante étrangère , dans ce boudoir où l'on a *ajourné le procès du 10 août*, qu'un ancien commental de nos princes pouvoit apprendre ce qui convenoit à la crise la plus terrible de cette terrible révolution ; ce n'est point au milieu des prêtres qu'un homme , fier de quelques vertus privées , pouvoit éllever son âme aux grandes concep-tions que commandent les grands évenemens.

Sourds à la voix tonnante de leur propre expérience , les membres du gouvernement délibérèrent donc gravement sur une lettre que venoit de leur adresser le plus vain , le plus bavard , le plus fansaron & en-même-temps le plus nul des hommes , le général *Danican* , arrivé de Rouen tout exprès pour commander la jeunesse de Paris.

Dans le rapport que j'ai déjà cité & qui m'a beaucoup servi , Merlin de Douai avoue que la dépêche de Danican fut lue , & qu'elle donna lieu à une ample discussion.

“ En demeurant unanimement d'accord , ajoute Merlin , qu'il n'y avoit pas de réponse à faire à Danican personnellement , & en rejettant avec indignation l'idée de déshonorer par un désarmement les citoyens que leur patriotisme seul avoit appelés auprès de l'assemblée pour défendre la représentation nationale , les comités ont recherché & discuté les différens moyens de

conciliation qui pouvoient rester , & dont le besoin impérieux de sauver la République pouvoit autoriser l'emploi . »

Mais ce que Merlin ne dit pas , il faut bien moi , qu'au risque de déplaire aux puissans du jour , je le dise à la France entière. *Boissi d'Anglas* , si grand le 4 prairial , contre les hommes égarés , fanatisés des fauxbourgs , si pusillanime contre le nobles assassins de la section *Lepelletier* , fut d'avis qu'il falloit accorder à *Danican* la conférence qu'il demandoit dans sa lettre ; & cette conférence auroit eu lieu , si un homme énergique , *Colombelle* (de la Meurthe) ne s'y étoit opposé . « Les ennemis , disoit *Colombelle* , n'auroient pas tant d'audace , s'ils n'étoient pas sûrs d'être soutenus par quelques membres de la Convention . »

Au même instant , Bailleul présente aux comités un arrêté tendant à faire désarmer A L'INSTANT tous les patriotes de 89 réunis sous les murs de la Convention , & dont la conduite , dans le cours de la révolution , auroit été répréhensible !

On vouloit se livrer à la loyauté des sections.

Est-ce donc par suite de cette délibération , que Gamon se présenta à la tribune avec le projet d'une froide & désastreuse proclamation.

La Convention , dans l'attitude humiliante d'un accusé qui se défend , interprétoit , dans ce projet , le sens de la loi sur le réarmement. On y supposoit que des mauvais citoyens avoient pu se glisser dans le bataillon

de ces hommes de 89, que leur patriotisme seul avoit appeler pour défendre la représentation nationale; on promettoit de les faire sortir, & d'accueillir les réclamations des bons citoyens !! (des assiégeans, sans doute). Retournez dans vos foyers, disoit la proclamation, & les armes qu'on a délivrées, rentrent dans les arsenaux.

Cette capitulation étoit textuellement la répétition de celle consentie la veille vis-à-vis de la section Lepelletier, & qui avoit eu des suites si déshonorantes; elle ne tendoit à rien moins qu'à décourager, à flétrir, à désigner comme victimes aux assassin du dehors les bons citoyens qui étoient venus s'offrir si généreusement à la défense d'une Convention dont ils avoient tant à se plaindre : l'adresse fut donc écoutée au milieu des plus violens murmures. Baraillon l'attaqua avec vigueur & franchise. Lanjuinais voulut la soutenir du poids de toute son opiniâtreté. Il s'agit aujourd'hui, s'écria Roux de la Marne, de sauver la patrie ou de périr. Il semble qu'on veuille proroger le terme de la révolte pour fatiguer les défenseurs de la patrie; s'il faut mourir, (1) nous sommes prêts..... Qu'on aille dans cette rue où l'on fait résistance à la volonté nationale. Sont-ils armés pour la patrie les hommes qui sont

(1) Il est certain, que ce projet d'adresse répandit la consternation. Des mesures si foibles, si lâches, annonçoient que le gouvernement se croyoit vaincu, et qu'il n'y avoit plus qu'à périr.

là ? sont-ils les bons citoyens dont parle le projet d'adresse ? Et ceux qui sont venus pour nous défendre, veut-on leur faire un crime de leur généreux dévouement?

Lanjuinais veut parler encore ; il est soutenu par un membre qui s'écrie *qu'on lui a dit* que parmi les défenseurs de la patrie il s'est glissé des assassins.

Chénier s'élance à la tribune : Je suis étonné, croit-il d'une voix forte, qu'on vienne nous entretenir de ce que demandent des sections en révolte. Il n'y a point de transaction. La Convention connaît toute l'étendue de ses devoirs ; elle représente le peuple Français, elle est investie de sa puissance ; il n'y a pour la Convention nationale que la victoire ou la mort. Quand elle aura vaincu, elle saura distinguer les hommes égarés d'avec les coupables..... On parle d'assassins ! ils sont parmi les révoltés.

Ces discours rendoient la Convention à toute sa dignité ; le courage que le gouvernement avoit perdu, se retrouve tout entier dans l'assemblée.

Lanjuinais a beau crier *qu'il voit la guerre civile* ; vingt membres lui répondent à la fois : *C'est toi qui fais la guerre civile.*

Ne vois-tu pas, Lanjuinais, s'écrie Garan, que c'est un trente-un mai inverse que l'on prépare ; ne sais-tu pas que la constitution ne reconnoît d'autre autorité que l'autorité nationale ? Ne sais-tu pas que

nous serons responsables envers le peuple de tous les actes de faiblesse ? Tu ne peux l'ignorer & tu insistes !

Lanjuinais monte à la tribune, des cris à bas sortent de toutes les parties de la salle, il est obligé de descendre, et, sur la motion de *Fermond*, la Convention passe à l'ordre du jour.

Je ne crains pas de le dire, cet ordre du jour fut le salut de la patrie; si l'adresse de Gamon eût passé, vingt mille patriotes eussent été immolés dans Paris, cent mille eussent été massacrés dans les départemens, & la Convention avilie, prisonnière, mutilée d'abord par les bourreaux qui menoient les sécessions, assassinée ensuite en détail, avant le cinq brumaire, auroit cédé, à une législature toute nouvelle, cette salle devenue son tombeau. Les charretées de Robespierre, ou du moins la sévère activité du tribunal du premier prairial, auroient noyé dans le sang la Liberté, et aujourd'hui, le royalisme triomphant rétablirait les débris du trône de Louis XVI sur les cadavres de tout ce qui aima la révolution.

Ces considérations ne frappaient point la majorité des membres du gouvernement, puisque, malgré le mauvais succès de l'adresse de Gamon, on délibéroit encore de renvoyer au camp des Sablons les troupes qui défendoient la salle. J'ignore ce qu'on auroit fait du bataillon des *terroristes*, et dans quels termes en parloit la lettre de Danican ; j'ignore

dans quel endroit de la république il auroit pu se croire à l'abri de la rage des meneurs ; c'auroit été, sans doute, un des articles de la capitulation qui auroit été présentée à l'acceptation des sections !

C'est alors qu'il fut proposé d'envoyer deux députés à chaque section ; ce qui eût enlevé à la Convention, déjà peu nombreuse, quatre-vingt-seize de ses membres.

Henri Larivière s'opposa de toutes ses forces à cette mesure ; elle est inconvenante, disoit-il, puisqu'on ne veut pas donner aux citoyens satisfaction sur leur juste réclamation, puisque l'on ne prononce pas le rapport des décrets des 5 et 13 fructidor, & le désarmement des terroristes.

Sans s'arrêter aux observations de *Larivière*, les comités prirent la résolution de députer vingt-quatre représentans du peuple pour éclairer les citoyens égarés et ramener la paix par l'instruction.

Ces vingt-quatre représentans n'auroient pas été choisis, sans doute, parmi les républicains énergiques proscrits par les journaux infâmes à la folie du comité de Bâle.

Ce n'auroit pas été ni Tallien, ni Louvet, ni Chénier, ni Barras, ni Bergoin, ni Lehardy, ni aucun des membres qui composent cette majorité républicaine, qui a fait si long-temps le désespoir des brigands. On auroit choisi, sans doute, les heureux *Valerius* dans lesquels les républicains, le peuple

à cadenettes de la section Lepelletier avoit mis toute sa confiance, dont les noms étoient proclamés à l'heure même dans les sections révoltées, et qui seuls devoient échapper à la proscription générale qui enveloppoit la Convention.

Cette députation n'auroit pu sortir qu'à cinq heures. Qu'on calcule avec moi dans quelle frénétique effervescence elle auroit alors trouvé les furieux ? Ou les vingt-quatre pacificateurs auroient été massacrés, ou ils auroient été gardés comme otages et exposés, en tête des colonnes, au feu de l'artillerie républicaine; ou enfin, ils auroient été emprisonnés & conservés pour former un simulacre, un noyau d'assemblée nationale, ce comité central de gouvernement, dont parloit si naïvement l'épouse du représentant l'Homond. La fureur auroit pu conseiller le premier parti; un raffinement de cruauté, bien digne des chouans, auroit fait pencher pour le second; mais à coup-sûr Richer-Sérisy auroit fait adopter le troisième; et dans tous les cas, la députation une fois sortie, ne devoit plus espérer de rentrer dans le sein de la Convention. Et, aux yeux de tout homme qui n'auroit pas perdu la tête, cette grande mesure de la députation de vingt-quatre membres, désorganisoit le gouvernement, puisque Boissy & quelques autres vouloient porter la branche d'olivier; jettoit le désordre & la consternation dans les troupes, qui, dans cette mesure extrême, n'auroient vu que la foiblesse des assiégeans & la force des assiégeans; élevoit une puissance rivale, fantastique, mais colossale, qui, sous

La tutelle de tigres furieux, auroit dévoré la Convention toute entière.

O toi, qui, depuis six ans, au milieu des plus affreuses tempêtes, as conduit le vaisseau de la révolution; toi, par qui nous avons vaincu l'Europe avec un gouvernement sans gouvernans, et des armées sans paye, Génie de la liberté, tu veillois encore sur nous dans ce moment terrible, et pendant que le gouvernement délibéroit ,....

A quatre heures et demie des coups de fusil redoublés, & suivis d'un feu terrible, firent cesser toute délibération.

Le général en chef Barras, suivi de Cavaignac & d'une foule de braves, se précipite au poste du Manège, où l'action venoit de s'engager. Sept coups de fusil, tirés brusquement des fenêtres & de la cour de Vénua, dont les rebelles s'étoient emparés, avoient engagé l'action.

Depuis le matin, les républicains provoqués par les injures les plus grossières & par quelques coups de fusil, obéissaient, avec une héroïque patience, à l'ordre qui leur défendoit de faire feu; mais attaqués avec fureur, mais à la vue d'un républicain tombé roide mort et de plusieurs blessés, ils répondent par un feu de mousqueterie terrible & bien nourri.

A l'instant, de toutes les fenêtres des maisons

qui donnent sur la cour du Manège , de dessus les toits , derrière les cheminées , des milliers de tirailleurs ennemis font pleuvoir une grêle de balles.

De Saint-Roch , des fenêtres de la rue du Dauphin , les coups de fusil se succèdent avec furie ; la pièce de quatre qui battoit la rue , fait alors une première décharge à boulet. La foule qui couvroit les dégrés de Saint-Roch est culbutée , & les assaillans se sauvent dans l'église.

Un feu de file s'engage & se soutient des deux côtés ; mais dans ce genre de combat , la position des rebelles leur donnoit un grand avantage sur les républicains. Retranchés dans les maisons particulières et dans Saint-Roch , se couvrant des deux angles que forment les maisons situées à l'extrémité de la rue , les tfectionnaires , incomparablement plus forts en nombre , pouvoient ajuster sans se montrer , porter des coups plus sûrs & plus multipliés. Les balles & les biscayens lancés par les rebelles , lorsqu'elles ne frappoient point du premier jet les républicains entassés pêle-mêle dans le haut de la rue , frappoient les murailles latérales et rejaillisoient contr'eux.

La bouillante impatience de quelques Marseillais , qui défendoient ce poste , ne pouvoit pas endurer long-temps ce genre de combats si meurtrier , & qui ne décidoit rien. *A l'ennemi , s'écrioit-on de toutes parts , marchons sur Saint-Roch.....*

Il fallut céder à ce mouvement bien indiscret bien dangereux & de valeur & d'impatience.

La pièce de huit s'engage dans cette rue étroite & de vingt pas en vingt pas faisoit une décharge à mitraille, qui causoit plus d'effroi que de ravage. Le représentant *Cavagnac*, le général *Vachot*, l'adjudant-général *Noël*, le commissaire des guerres *Hion*, *Rouget de Lille*, auteur de la Marseillaise, & une foule de braves, marchoient à la tête de la colonne.

On approchoit de la rue Saint Honoré, la mousqueterie des ennemis faisoit beaucoup de ravage dans les rangs pressés des défenseurs de la liberté; le défilé étroit dans lequel ceux-ci s'étoient avanturés, embarassé par la pièce de canon, ne leur permettoit aucune manœuvre & leur laissoit à peine la possibilité d'ajuster quelques coups de fusils. La pièce n'avoit plus pour manœuvrer que trois canonniers, les autres étoient ou tués ou blessés; l'explosion de chaque coup de canon ébranloit les maisons voisines & faisoit tomber une grêle de plâtres, de tuiles, de débris de volets sur les républicains.

Au milieu de ce désordre, la pièce de canon n'étoit plus qu'à six pieds de la rue Saint Honoré; à l'arme blanche, à la bayonnette, s'écrient les amis de la liberté; on obtient d'eux avec peine qu'ils attendent l'effet d'une dernière décharge à mitraille.

A peine la pièce a fait feu, qu'à l'abri de la fumée qui les couvre, nos braves s'élancent dans la rue Saint Honoré. *Delisle*, quelques officiers-généraux & deux volontaires avoient déjà franchi le premier degré du péron.

Mais à l'instant une grêle de balles sortant de la rue Neuve & de l'église Saint Roch, des deux côtés de la rue Saint Honoré & des fenêtres, prend cette poignée d'hommes intrépides en tête, en revers & sur les deux flancs; un des volontaires qui accompagne Delisle est blessé, traverse la rue & vient mourir dans les rangs.

Le reste de la troupe appelle à grand cris un tambour pour battre la charge; un vieux tambour arrive, & dit en riant : *la charge, mes amis, vous voulez la charge, ça sera chaud, mais c'est égal,* & il s'avance en battant la charge jusqu'à l'extrémité de la rue. Cependant les rebelles continuaient un feu terrible, le vieux tambour est blessé à la tête & ne cesse point de battre; les volontaires font quatre pas en arrière, la pièce reste presqu'abandonnée avec le peu de canoniers qui la servoient, les autres ayant été tués ou blessés; elle est ramenée dans les rangs par un commandant Marseillais, le commissaire Yon, le frère du représentant *Isabeau*, & un autre vieux général. Berruyer s'élance à cheval à la tête de la colonne; à peine il est dans la rue que son ordonnance est tué & son cheval percé de trente balles. Le vieux guerrier met pied à terre & reste quelques minutes à-peu-près seul à l'entrée du débouché meurtrier. Enfin on sent que la nécessité de cette attaque exige une diversion.

Il étoit d'ailleurs à craindre que, le canon se trouvant trop engagé, l'ennemi ne profitât du désor-

dre, pour charger la colonne & enlever la pièce; le représentant *Cavagnac* donna l'ordre de se replier.

Ce ne fut pas sans beaucoup de peine que ces braves gens, que les canoniers sur-tout se décidèrent à exécuter cet ordre. Des tirailleurs placés dans les portes des maisons contenoient l'ennemi & le canon tirant en même tems, le combat se soutint jusqu'à six heures que l'ennemi cessa son feu. Quelques rebelles restèrent dans la rue Saint-Honoré, où ils tiraillèrent jusqu'à huit heures (1).

(1) Il faudroit nommer tous ceux qui se sont trouvés à cette meurtrièrre attaque, si l'on vouloit faire l'éloge de tous ceux qui s'y sont distingués.

Un volontaire est atteint d'une balle dans la poitrine; il tombe..... Prends mon fusil, dit-il au patriote de 89 qui combattoit à ses côtés, et fais-en un aussi bon usage que moi..... Vive la Répub..... Il expire.

Les Marseillais faisant partie du bataillon de 89, étoient au nombre de cinquante; quinze ont été blessés; j'ignore le nombre des morts.

Il y avoit dix *Auxerrois*; trois ont été blessés.

Le citoyen Mangourier, ci-devant consul à Charles-Town, et qui depuis refusa la place de commissaire des relations extérieures, y combattoit à côté de son fils âgé de 15 ans.

Le chef de brigade Chanlatte, homme de couleur, avoit juré qu'il seroit parlé de lui dans cette journée; il vous

A l'instant même où, des fenêtres de *Venua*, partoient les coups de fusils qui avoient engagé l'action, les sectionnaires attaquoient sur toute la ligne. Ils étoient en force supérieure dans la rue de l'Echelle & longeoient le petit Carrouzel vis-à-vis la maison occupée par la section de police du comité de sûreté générale.

En face de la porte de cette maison étoient placées des troupes républicaines avec une pièce de canon. Les rebelles vouloient s'emparer de la pièce ; mais à la contenance des républicains, les révoltés jugeant

loit laver ses camarades de l'affront dont on avoit voulu les flétrir au premier prairial. Il est un de ceux qui s'avancèrent le pistolet à la main jusques sur le pérön de Saint-Roch ; frappé de trois coups ds feu , il fut remporté par ses camarades : il en réchappera.

Les représentans du peuple Goupillau de Fontenay, et de Montaigu ; les généraux *Dufraisse*, *Mieller*, *Solignac*, *Leborgne*, de Saint-Domingue ; le chef de brigade *Landrieux*, le général *Peyre*, le général *Huché*, *Salaville*, sergent des canonniers, sont les seuls dont les noms m'ayent été donnés ; je regrette bien sincèrement de ne pouvoir offrir à la reconnaissance publique les noms des autres guerriers qui ont montré à cette attaque le plus grand courage et le plus patriotique dévouement.

Un Chouan avantageusement retranché dans une maison de la rue du Dauphin , avoit déjà blessé plusieurs républicains ; le général *Landrieux* le renversa d'une balle dans la poitrine.

bien qu'ils n'obtiendroient rien par la force; tentèrent la trahison.

Ils arrivent par pelotons de la rue Saint Honoré. Leurs premiers rangs s'ébranlent, mais avec des dehors pacifiques, les fusils sous le bras, les chapeaux en l'air, le drapeau baissé; les mêmes hommes qui, quelques minutes auparavant, injurioient les grenadiers de la Convention, les appelloient *juives & gardes du corps*, & les menaçaient du sort des uns & des autres, s'avancent en prononçant les doux noms de paix & de fraternité.

Ils forcent les sentinelles, crient aux soldats du poste du comité: ne tirez pas, nous sommes vos frères; ceux-ci répondent: à bas les armes ou nous faisons feu.

Cependant ils avancent, leur chef embrasse le commandant du poste; quelques uns d'entre eux se jettent dans les bras des grenadiers qui gardoient le canon.

Enfin deux rebelles mettant la main sur la pièce, s'écrient: **NOUS LA TENONS**; à l'instant, aux embrassements succèdent les cris de fureur, & deux décharges de mousqueterie blessent ou tuent 23 de nos braves défenseurs (1).

Le porte-drapeau étoit encore dans les bras d'un des grenadiers de la Convention au moment où le feu de ses complices, annonça leur trahison. A l'instant le grenadier le serre, l'enlève avec son drapeau, le fait prisonnier, et le conduit à la barre de la Convention.

Les républicains répondent par un feu terrible. L'adjudant-général Blondeau qui les commandoit, furieux s'écrie: misérables, vous ne savez donc pas que vous avez affaire à Jacques Blondeau de la Côte-d'Or; *canoniers à votre pièce*; la pièce joue, l'un des brigands qui avoit mis la main dessus est coupé, & la rue est balayée en un instant.

Dès-lors les rebelles se retranchèrent dans quelques maisons, & tiraillèrent pendant deux heures sur les républicains.

Le fameux Danican dirigeoit cette expédition;

Un grenadier est atteint d'une balle; il tombe; on veut le transporter à la salle des blessés, c'est inutile, je vais mourir, placez moi sur cet assut; il essaye de tirer son sabre; il expire en prononçant *vive la République!*

Les morts qui furent dépouillés à ce poste étoient presque tous habillés comme des ouvriers, mais portoient le linge le plus fin.

Dès le matin, les ennemis avoient voulu corrompre, et avoient enlevé deux dragons posés en vedette, au débouché de la rue de l'Echelle. Blondeau annonce cette nouvelle à leurs camarades, stationnés sur la place du petit Carrousel: *Sacré nom de D..., dit un dragon, si les b..... trahissent, je leur f... mon sabre à travers le corps, j'y vais;* il y court à pied, mais déjà les deux vedettes échappées aux rebelles, revenoient au grand galop, et reprenaient leur poste, en criant *vive la Convention!*

il fut apperçu à la tête de quelques muscadins à cheval; mais, au premier feu, ce grand général se sauva au grand galop.

Nous avons dit qu'aux premiers coups, Barras s'étoit porté à la rue du Dauphin; après y avoir donné les ordres nécessaires, il visita successivement tous les postes attaqués; on le rencontroit au milieu de tous les feux. Il arrive au poste de l'hôtel Longueville. Deux pièces de 4 ensiloient la rue Saint Nicaise. Dès les deux heures après midi deux colonnes fortes d'environ 800 hommes s'étoient présentées pour enlever ce poste & pénétrer sur le Carrouzel; mais, intimidées par la déclaration bien formelle, que les pièces alloient jouer s'ils ne se retiroient pas, les deux colonnes se retirèrent; cependant le poste de la section des Tuilleries resta au corps de garde situé dans le haut de la rue.

Il étoit près de quatre heures trois quarts, le canon de la rue du Dauphin, se faisoit entendre; l'ennemi étoit en bataille dans la partie basse de la rue Saint Nicaise, & faisoit mine de vouloir attaquer les républicains.

A l'instant Barras fait sommer les rebelles de se retirer, & en donnant cet ordre il se porte dans la rue, en avant du front des républicains. Trois rebelles sortent des rangs & viennent à lui; l'un d'eux menace de le frapper: Barras qui pouvoit le tuer, baïsse la pointe de son sabre; mais un des républicains qui

se trouvoient près du général, ayant apperçu le mouvement du *chouan*, terrasse celui-ci d'un coup de sabre; il n'étoit que légèrement blessé, il rend les armes; Barras court à lui; respectons, s'écrie-t-il, l'ennemi vaincu. Il le prend par l'habit, l'enlève: retire-toi d'ici, malheureux, lui dit-il, & l'homme à épaulette fut sauvé.

A la sommation de Barras, les rebelles répondent par une décharge générale de mosqueterie. Deux coups de canon à balle portent le désordre dans leurs rangs; en même tems, la bayonnette en avant, les républicains s'engagent dans la rue Nicaise, chargent les rebelles qui se refugient à toutes jambes sous les arcades du théâtre de la République.

Le poste des Tuilleries fut à l'instant désarmé sans coup-férir. Les rues de Chartres & de Valois furent fouillées, & un obusier fut pointé dans le haut de la rue de Chartres, pour battre en cas de besoin, la place & le palais royal.

Dans ce poste, comme à la rue de l'Echelle & à la rue du Dauphin, les rebelles tiraillèrent long-tems des fenêtres des différentes maisons, dans lesquelles ils s'étoient refugiés.

Pendant que sur tous les points de la rue Saint Honoré, les rebelles déployoient tant de furur dans l'attaque & d'opiniâtreté dans la défense, ils tentoient sur un point opposé une formidable diversion. Il y avoit à-peine une demi-heure que le com-

bat étoit engagé; les coups redoublés du canon, une fusillade vive, éternelle, attiroient toute l'attention & sembloient devoir concentrer toute l'inquiétude sur les attaques de Saint Roch, du petit Carrouzel, & de la rue Saint Nicaise; lorsqu'un feu terrible de mousquererie, lorsqu'une épouvantable détonation de plusieurs pièces d'artillerie annoncèrent que l'action s'engageoit en même tems du côté de la rivière.

Un peu avant 5 heures, une colonne de la section de l'*Unité* s'étoit présentée sur le quai par la rue des Saints Pères, & avoit fait mine de se porter sur le Pont National; mais une pièce de 4 placée à la hauteur de la rue de Beaune, & qui ensifoit le quai, la bonne contenance des républicains qui gardoient le pont, déterminèrent cette colonne à se replier. Elle alla se mettre en bataille sur la place des 4 Nations.

Une demie heure s'étoit à peine écoulée qu'une nouvelle colonne composée par les sections du *Théâtre-François*, *Fontaine-Grenelle* & *Bon-Conseil* (1), vient renforcer la section de l'*Unité*.

Ces deux colonnes pouvoient réunir une force de 3000 hommes.

(1) Le lecteur se sera apperçu que la section *Lepelletier*, qui depuis un mois faisoit tant de bruit, qui étoit le foyer, le moteur de cette horrible conspiration, n'a point du tout fait parler d'elle pendant l'action: on ne la voit nulle part, elle envoyoit les autres sections à la boucherie; elle délibéroit!!!

Elles s'ébranlèrent sur les 5 heures & demie. Une avant-garde composée de 60 grenadiers, un piquet de quelques vingt cavaliers & les deux colonnes, dont le front couvroit tout le quai *Voltaire*, s'avancèrent en silence & dans le plus grand ordre; elles s'arrêtèrent à la hauteur de la rue des Saints Pères.

Il n'y avoit sur le Pont National (ci-devant Royal) que 2 pièces de 4, dont une placée de manière à pouvoir battre la rue du Bacq & le quai d'Orbay.

Le général Verdières qui commandoit, envoye chercher une pièce de position. Il reçut bientôt une pièce de douze, conduite par l'adjudant général *Ninette*. Elle fut à l'instant chargée à mitraille, & braquée sur la colonne qui étoit alors arrêtée.

Toutes les dispositions prises, chacun à son poste & les armes bien chargées, le général recommanda beaucoup d'ordre & le plus grand silence. Il envoya l'adjudant général *Pléchard*, le citoyen Barré adjoint, & son aide-de-camp, tous trois à cheval, en reconnaissance. Ils s'avancèrent à mi-portée du pistolet de la colonne.

Celui qui commandoit, (le comte de Maulevrier, en uniforme de maréchal de camp,) demande le passage pour sa troupe ; il déclare que l'intention de ceux qu'il commande, est de fraterniser. *Plechard* lui observe que ce n'est point le moment de fraterniser ; & après quelques *pour-parlers*, lui ordonne de se retirer.

Quelques rebelles sortent des rangs ; &, pendant

que l'adjoint & l'aide-de-camp vont rendre compte au général de ce qui se passe , Plechard , resté seul , est cerné. On l'accable d'invectives : bientôt deux cavaliers ennemis le joignent , le chargent ; il se défend avec sang-froid. L'aide de camp vole à son secours ; Plechard se dégagé : mais à peine l'un & l'autre se sont retirés derrière l'avant-poste , que la colonne ennemie fait une décharge.

Les républicains , retranchés dans les pierres qui bordoient le quai , répondent par un feu très-vif : en-même temps la colonne placée au Guichet-Neuf , sur la rive droite , fait sur l'ennemi qu'elle prenoit en flanc , un feu de file long & terrible ; & pendant que la pièce de douze les battoit en tête , les deux pièces de quatre du Guichet-Neuf , enfilant le feu des volontaires qui défendoient le pont , firent un feu croisé bien soutenu. A la première décharge de la pièce de douze , les rebelles s'ébranlèrent , beaucoup se sauverent ; & à la troisième décharge , la colonne entière se dispersa & ne reparut plus.

Le pont de la Révolution n'a pas été attaqué ; son état de défense étoit formidable.

Tout étant rentré dans l'ordre de ce côté , l'infatigable Barras sentit qu'il ne falloit pas laisser aux rebelles le temps de respirer.

La nuit qui étoit tombée , ne permettoit pas de brusquer une affaire générale ; mais il ne convenoit plus de rester sur la défensive. On s'occupa de déloger

l'ennemi des différens postes qu'il tenoit encore à côté des Tuilleries.

Un assez grand nombre de rebelles s'étoient réfugiés dans Saint-Roch. Ce poste est effilé de droite & de gauche ; on médite de le tourner ; ensuite, par une continuation de mouvement , de se porter sur le cœur des sections rebelles.

Le général Duvignau eut ordre de se porter , avec un détachement de cavalerie , une force suffisante d'infanterie & deux pièces de douze , le long des boulevards ; & d'opérer sa jonction avec le piquet qui défendoit l'état major.

Dans le même temps , sur les neuf heures du soir , le général Brune , avec une division & deux obusiers , déboucha , par la rue St.-Nicaise & la rue de Rohan , & après quelques coups de canon & une fusillade très-vive , les grenadiers de la Convention (1) & des patriotes de 89 (2) chassèrent les brigands &

(1) Ils se glissèrent en silence par la rue du Rempart , et tombèrent sur les rebelles à bout portant.

Ils ne vouloient pas que les patriotes de 89 s'exposent ; vous êtes mariés , leur disoient-ils , vous avez des femmes , des enfans ; ne vous exposez pas , laissez-nous faire notre métier .

(2) Un de ces braves s'étoit avancé jusqu'au-delà du coude que fait la rue du rempart , et faisoit un feu très-yif sur les rebelles ; son sergent lui observe qu'il s'expose inutilement , qu'il est trop découvert , et point

s'emparèrent du théâtre de la République (1).

Une division de deux cents hommes , commandée par le général Carteaux , déboucha par la rue Saint-Thom^s-du-Louvre , avec deux pièces de quatre ; & se porta , à la même heure , à la place du palais Égalité.

Toutes ces attaques réussirent ; après quelques fusillades , la place du palais Égalité resta aux républicains.

Les rebelles chassés du théâtre de la République , se réfugièrent dans le haut de la rue de Richelieu ; où ils essayèrent de se barricader. Quelques volées tirées , pendant la nuit , par une pièce de douze établie à l'entrée de la rue de Rohan , & qui ensiloit la rue de la Loi , déconcertèrent les travailleurs. A la barrière des Sergens , l'ennemi dépava la rue ; il vouloit creuser un retranchement & établissait aussi des baricades (2)

soutenu. *Eh ! comment veux-tu que je tire ,* lui répond-il froidement , si je n'avance pas ? Il continue son feu , épouse quatre paquets de cartouches ; reçoit une grêle de balles et n'est pas même blessé.

(1) Un premier coup à boulet a brisé la base d'une des colonnes , de manière qu'il a fallu étayer le bâtiment : un second coup à mitraille fit ricochet sur le pavé ; et , se relevant en éventail , balaya les rebelles.

(2) C'est précisément au même endroit que les hour-

avec quelques voitures de rouliers ; trois coups de canon (1) & une décharge de mousqueterie mirent en fuite les grenadiers & les travailleurs ; & les républicains s'emparèrent du poste de la barrière des Sergens.

Au milieu de cette crise affreuse , cette Convention si foible dans les temps ordinaires , si fière & si grande dans les momens de danger , conserva courageusement le sentiment de sa dignité. Au moment où les premiers coups de fusils & le cri aux armes s'étoient fait entendre , le président invite ses collègues à prendre place. S'il faut périr , dit Legendre , recevons la mort avec l'intrépidité qui appartient aux amis & aux fondateurs de la République.

Les uns prennent place ; d'autres , & de ce nombre étoient plusieurs de ceux qui , dans les brillantes cam-

geois de Paris , pendant la fameuse guerre de la fronde , établirent les premières barricades.

(1). A la hauteur de la rue des *Bons - Enfants* , on tira deux coups de canon ; la commotion fit ouvrir la porte d'une boutique à la droite de la pièce. Un grenadier de la Convention s'approche de cette porte ouverte , invite le marchand à descendre pour la fermer : personne ne répond. Il en avertit le représentant *Bellegarde* ; des coquins pourroient bien , dit le grenadier , s'introduire dans cette boutique , la voler , et nous jeter cela sur le corps ; je vais y rester en sentinelle , jusqu'à ce que le marchand soit de retour.

pagnes de 92 , 93 & 94 , avoient conduit nos soldats à la victoire , marchent à la tête des défenseurs de la patrie. Que tout le monde reste , s'écrie *Lecointre-Puyravaux* , ou que tout le monde sorte avec les bataillons.

Au milieu des cris de vive la République , du feu de la mousqueterie & du canon qui tonnoit sur tous les points , on entend , sur la place du Carrousel , retentir l'hymne à la liberté ; le terrible refrein , aux armes , citoyens , répété en grand chœur par tous les bataillons , se mêlant aux cris de victoire , au cliquetis des sabres , aux éclats de la foudre , portoit dans tous les cœurs cette religieuse fureur , cette soif du combat , ce généreux mépris de la mort , qui ont enfanté tant de miracles. Ah ! c'est véritablement alors que chacun de nous put deviner pourquoi cet hymne consacré par tant de triomphes , fait tant de peine aux esclaves des rois.

Un grenadier , portant son fusil d'une main & un drapeau de l'autre , entre dans la falle ; il est accompagné d'un citoyen désarmé & de deux officiers généraux. Ce drapeau venoit d'être enlevé aux traîtres qui , sur la place du Carrousel , avoient assassiné les républicains.

Le feu diminue progressivement ; la charge ne s'entend plus que dans le lointain , & le canon ne tire plus que par de longs intervalles.

Merlin annonce que les républicains ont battu les révoltés.

Un député vient demander aux citoyennes qui s'étoient réfugiées dans les bancs des pétitionnaires, des épingle & du linge pour servir aux pansements des blessés. Nous les panferons nous-mêmes, s'écrient-elles ; & en-même-temps elles se rendent dans la salle de la liberté, & dans le fallon des Victoires, où elles prodiguent aux blessés les soins les plus empresseés.

Lecteurs, arrêtons-nous un instant avec ces hospitalières ; approchons de ces lits de douleurs : apprenons à mourir.

C'est aux pieds de la statue de la Liberté, que ses enfans, ses intrépides défenseurs, les uns sur des bancs, les autres sur des matelats, souffroient des douleurs aigues, attendoient le pansement, espéroient la guérison, ou voyoient approcher la mort, sans laisser échapper la plus légère plainte, le moindre soupir. Un seul soin, une seule inquiétude les tourmentoit tous : *Les Chouans sont-ils battus ? Les républicains sont-ils vainqueurs ?* étoient les seules questions qui échappaient à leurs bouches mourantes.

Paraillon, Lehardy, Siblot, Laurent, Maurel, & tous les autres médecins & chirurgiens qui se trouvoient dans l'assemblée, se multipliant auprès des malades, suppléoient les chirurgiens de la maison de santé du Gros-Caillou, qui n'arrivoient pas (1). Le

(1) Ils étoient consignés au *Gros-Caillou*. Le citoyen Borel se charge d'aller les chercher, muni de l'ordre ; citoyen

citoyen Marigue, chirurgien des grenadiers de la Convention, soutint seul, pendant quelques momens, toute la besogne; bientôt il fut secondé par les citoyens *Martin & Adamuni*, que l'on avoit été chercher dans les rangs des patriotes de 89.

Le gouvernement croyoit d'une foi si vive, qu'il n'y auroit point d'action, qu'il ne se trouva ni vinaigre, ni linge, ni charpie.

Boulouvard, chef à la commission des relations extérieures, passoit dans la falle des blessés; il entend demander du linge; il offre sur-le-champ un mouchoir blanc qu'il portoit; es-tu patriote, lui demande fièrement le blessé. Oui, certes, répond *Boulouvard*. J'accepte ton mouchoir, j'aurois refusé celui d'un aristocrate.

Au milieu des bons citoyens qui prodiguoient leurs soins aux blessés, il étoit impossible de ne pas distinguer le représentant *Grégoire*; partout il portoit dans leurs ames souffrantes le beaume de la conso-

il parvient, à travers les balles et malgré les rebelles, à l'hospice du Gros-Caillou. Cinq élèves mettent le plus grand zèle à le suivre, ils étoient accompagnés d'autant d'infirmiers; mais la *commission de santé*, séante rue de *Lille*, retint ces braves jeunes gens pendant trois quarts d'heure, sous prétexte de délibérer et de faire signer un arrêté par douze individus.

lation ; de combien de héros il a recueilli les derniers soupirs !

Plusieurs chantoient des hymnes à la liberté.

L'un vouloit absolument qu'on lui rendît son fusil & se trouvoit assez fort pour retourner à l'ennemi.

Grégoire arrive près d'un soldat qui avoit la cuisse cassée. Vous n'êtes point encore pansé, brave homme. Non, répond-il froidement, voilà un de mes camarades qui est plus mal que moi, qu'on le panse auparavant.

Un autre lui disoit : Je donne ma vie pour la République, j'en aurois mille que je les sacrifierois pour elle. Je recommande à la Convention ma femme & mes enfans. Comptez sur elle lui répondroit *Grégoire*, comptez sur sa générosité, sur sa reconnoissance.

Un volontaire giffoit couvert de sang & de blessures ; j'essayois, dit ce représentant, d'alléger ses peines ; il me répond gaîment : C'est pour la liberté : on ne se doute pas que l'on souffre.

Un blessé remarquant l'empressement de *Grégoire*, autour de lui, camarade, lui dit-il, embrasse-moi ; vas, je te jure que nous en hâirons davantage les rois ; nous en aimerons davantage la République.

Le citoyen Favier , proscrit par les égorgueurs du département des Bouches-du-Rhône , arrive à Paris quelques jours avant le 13 vendémiaire. Il apprend le péril de la Convention ; il vole se rallier autour d'elle. Il prend sa place dans un des bataillons de 89 ; on lui en donne le commandement ; il étoit au poste meurtrier de Saint-Roch ; un *biscayen* atteint Favier au milieu de la cuisie , lui brise l'os en plusieurs endroits , et lui fait une énorme blessure. Il est transporté au fallon de la liberté ; *Pélissier* , son ami , qui donnoit ses soins aux autres blessés , entend sa voix , le reconnoît , veut s'informer de son état ;..... *la représentation nationale est elle en sûreté* , s'écria Favier , les postes sont-ils encore à nous ? Les canons sont-ils toujours au pouvoir des républicains ?.... Oui , mon ami , — eh bien ! vive la République & parlons à présent de ma blessure..... Il est mort à l'hospice du Gros-Caillou (1).

Un blessé traversoit le fallon des Victoires , ses yeux se portent sur ces inombrables drapeaux qui en tapissent les murs ; ah ! ah ! dit-il , en voilà de *jaunes & noirs* que je reconnois ; mes amis , j'en ai pris un ,

(1). A la séance du 15 au soir , au moment où ce brave homme fut apporté , *Leblanc* demanda sa liberté définitive. *Ph. Delleville* proposa gravement le renvoi aux comités ! Et sans *Legendre* , qui insista , peut-être cette liberté définitive n'auroit été prononcée qu'après la mort du blessé.

il doit y être, n'allons pas plus loin, je veux mourir ici.

Le secrétaire, l'ami particulier de Lepelletier, que Pâris assassina, fut blessé, au poste de la rue du Dauphin, par une balle, qui, frappant la muraille, lui réjaillit dans l'épaule & lui brisa l'omoplate. Il étoit couché dans le sallon de la Liberté. Un représentant, qui, sans le vouloir, n'a que trop secondé la réaction terrible qui nous tue, s'approche de son lit & lui témoigne le plus vif, comme le plus sincère intérêt. Je suis persécuté comme terroriste, lui dit le blessé, & j'ai bravé la mort en défendant mes persécuteurs. La représentation nationale est en danger; le poste où je viens d'être blessé est très-foible; vole à la tribune, demande qu'on envoye à ce poste plusieurs représentans, pour y soutenir le courage des républicains; sollicites l'honneur de marcher avec eux, meurs sur-le-champ de bataille pour réparer les maux que tu as fait à ton pays..... Le représentant l'embrasse, verse des larmes;..... à l'instant un de ses amis s'approche: l'affaire, dit-il, n'est point encore terminée, mais la victoire est décidée pour les républicains... Retournes donc au combat, dit avec chaleur le blessé, il est si doux de verser son sang pour la patrie! *Vas te faire blesser, puisqu'il est encore temps!*

Si quelque chose pouvoit égaler la grandeur d'ame de ces généreux martyrs de la liberté, ce seroit l'intérêt vif & touchant, l'énergique dévouement avec

lesquels les femmes secouroient les blessés, étanchoient leur sang. J'ai vu de ces femmes, qui, depuis 24 heures n'avoient point quitté la Convention, oublier toutes leurs fatigues, rester sur pied pendant toute cette longue nuit, prodiguer aux blessés les soins les plus tendres, avec cet abandon qu'on n'auroit pas osé exiger d'une sœur, d'une épouse, d'une amante. Le linge n'arrivant pas assez promptement, & les mouchoirs ne suffisant pas, une d'elles, la femme du général Dufraisse, coupa sa chemise pour en faire des bandes ; *brave femme*, disoit en soupirant le blessé, *je vous connois, j'ai été frappé à côté de votre mari....*

Les épouses de Bentabolle, de Dubois-Crancé, de Calès, Montmayou, les deux filles de Durocher, l'épouse de Saint-Sauveur, ne quittèrent point la salle des blessés. Au milieu d'elles, on distinguoit l'épouse du président Baudin ; heureuse d'avoir son domicile dans l'intérieur, c'est elle qui secourut le plus efficacement les blessés ; linge, vinaigre, eau-de-vie, rien ne lui appartenloit plus, tout appartenloit aux blessés.

Ces soins généreux, les secours de l'art &c, plus que tout cela, les bonnes nouvelles qui se succédoient avec rapidité, rappeloient les blessés à la vie.

Sur les neuf heures & demie du soir, Cavagnac avoit instruit l'assemblée de ce qui s'étoit passé au poste dangereux de la rue du Dauphin ; à dix heures,

Barras vient rendre un compte sommaire du succès des attaques faites aux différens postes.

Par-tout les républicains avoient obtenu l'avantage ; il invite la Convention à rester calme. La victoire est à nous, disoit Barras, & les révoltés feront bientôt forcés dans les postes plus éloignés qu'ils occupent, comme ils l'ont été dans ceux qui environnent le Palais-National.

Il falloit cette assurance du général pour dissiper entièrement les inquiétudes qui pouvoient encore agiter les esprits.

On entendoit encore battre la générale dans le lointain. Des rapports sûrs annonçoient que les patrouilles républicaines se rencontroient fréquemment & faisoient le coup de fusil dans la rue de la Loi avec les patrouilles des révoltés. Dans la section *Lepelletier*, dans celle de la *Butte-des-Moulins*, de *Brutus*, du *Théâtre-François*, les meneurs, ne prenant plus conseil que de leur désespoir, faisoient inviter, au son de la caisse, tous les citoyens à monter dans les étages supérieurs les pavés des rues, à faire bouillir de l'eau pour écraser & brûler les soldats de la Convention. A la section du Mail, on arrêtoit de se saisir des femmes & des enfans des patriotes, & de les garder en ôtages.

Ils publioient par-tout que les communes de *Saint-Denis*, *Versailles*, *Saint-Germain*, *Manches*, &c., ve-

noient au secours des Parisiens avec des troupes nombreuses & beaucoup d'artillerie.

On savoit aux Tuilleries que ces bruits, enflés par les rebelles, n'étoient pas cependant tout-à-fait dénués de fondement. On étoit instruit que la section *Lepelletier* s'étoit environnée de retranchemens & de barricades ; qu'elle avoit plusieurs pièces de canon.

On a su depuis que de nombreux émissaires, répandus dans les environs, avoient enlevé les canons de *Belleville* & ceux de *Choisy*.

On s'attendoit donc à une journée plus chaude, mais plus décisive que celle du 13.

A la pointe du jour, le général *Berruyer* se porta sur la place *Vendôme*; le général *Brune* s'empara de l'intérieur du *Palais-Royal*.

Le général *Duvignau* partit de la place de la *Révolution* pour suivre le Boulevard.

A dix heures du matin, toutes les colonnes se mirent en mouvement; le général *Gardane* se rendit avec sa troupe & une pièce de huit, rue *Neuve des Petits-Champs*, au coin de la Bibliothèque. Quelques minutes après, il se porta avec un obus & 100 grenadiers de la Convention, à l'embouchure de la rue *Vivienne*; le général *Berruyer* fit pointer deux pièces de huit vis-à-vis la rue des Vieux-Augustins, battant

sur la section *Lepelletier*; le général *Duvignan* continua sa marche sur les boulevards, s'empara de la tête des rues de Richelieu & Montmartre. Le général *Vachot*, avec une division de tirailleurs, protégeoit la droite du *Palais-Royal* jusqu'à la place *Victoire*.

Il étoit dix heures & demie: *Barras* arrive à l'embouchure de la rue Vivienne. Dans le fond de la rue, une foule de femmes masquoient le chef-lieu de la section. On les invite à se retirer; elles font mine de vouloir rester en place, mais au commandement de *canoniers à vos pièces*, à la vue de la mèche que l'on fit étinceler à leurs yeux, elles se retirent & découvrent une pièce de 4 & des hommes armés.

Le représentant du peuple fait sommer les sectionnaires par un officier de police de déposer leurs armes & leur accorde dix minutes pour exécuter cet ordre.

Cinq minutes étoient apeine écoulées que plusieurs membres du comité de cette terrible section, arrivent tous tremblans; nous déposerons, disent-ils, nos armes avec joie; mais pour les chefs de la rébellion, nous ne pouvons les livrer; ils sont en fuite.

Un fort détachement composé de dragons, de grenadiers de la Convention, de volontaires, & de patriotes de 89, fut envoyé pour s'emparer du chef-

lieu de la section. On y trouva 30 à 40 chevaux ; une grande quantité de fusils & 4 pièces de canon.

La section de Brutus avoit fait arrêter la femme d'un représentant du peuple ; cette section donnoit quelqu'inquiétude ; Le jour même, à neuf heures & demie *Vauchelet*, vice-président, commandant de bataillon, & électeur, avoit ordonné de faire battre *un rappel*.

Il avoit fait proclamer à 9 heures & demie que la Convention étoit en guerre contre le peuple, qu'elle avoit promis le pillage aux troupes. Les citoyens étoient appelés à la section sous peine d'être déclarés traîtres aux intérêts du peuple ; & à dix heures, personne n'arrivant à la section, *Vauchelet* avoit pris la fuite.

Le général ordonne une continuation de mouvement.

La colonne du général *Duvignaud* fila sur le boulevard, jusqu'à la rue *Poissonnière* ;

Celle du général *Berruyer* se rangea en bataille sur la place *Victoire* ;

Celle du général *Brune* se porta au Pont-au-Change & ouvrit la communication avec la colonne du général *Carteaux* qui étoit au Pont-Neuf.

Après avoir fermé la section de Brutus, la pre-

mière colonne se porta sur la place de Grève; le général à la tête du détachement de cavalerie, se porta au fauxbourg Antoine. Il est accueilli aux cris de vive la République; on visita la section du Panthéon; & les clefs du Théâtre-Français furent portées à la Convention.

Dans le même tems, vingt chasseurs désarmoient sur la route de Neuilly, deux cents hommes qui venaient de Saint Germain, avec deux pièces de canon.

On arrêtoit de tous côtés, & sur toutes les routes les émissaires & quelques sous-chefs des révoltés qui fuyoient à toute bride, presque tous revêtus de l'uniforme à revers noirs ou verds, & n'ayant pour passeport que des invitations adressées aux communes voisines, par les comités d'exécution du Théâtre Français, ou de la section Lepelletier..

En moins de quelques heures, le comité de sûreté-générale, le corps de garde, & la maison des orties furent remplis. Cependant de tous les chefs connus de la révolte, le seul Lafond, ancien garde du corps, fut arrêté.

Le lendemain 15, les sections rebelles, ainsi que les grenadiers & chasseurs des autres sections furent désarmés.

Ainsi se termina cette rébellion préparée depuis si long-tems, & sur laquelle l'incorrigible royalisme avoit fondé de si grandes espérances. Ainsi fut déjouée

cette conspiration la plus atroce dans son but, la mieux combinée dans ses moyens, la plus vaste dans son plan, de toutes celles qui aient encore menacé la liberté naissante.

J'ai vu de très-près toutes les crises de la révolution; j'en ai étudié tous les mouvements. Un caractère essentiel distingue celui-ci de tous ceux qui l'ont précédé. Il n'a point été *POPULAIRE*.

Envain les charlatans qui conduisoient la révolte ont-ils voulu parler au nom de la souveraineté du peuple; ces mots grimaçoient dans leur bouche; leur réputation étoit faite; ils n'ont pas su se faire peuple; & malgré la misère qui l'accable, ce peuple, ne comprit point leur langage, ne connut point leur costume, ne répondit point à leur appel. Ils ont été battus parce qu'ils n'avoient ni popularité ni courage. Ils ont été battus parce qu'ils vouloient la royauté.

Il faut le dire, la Convention n'a pas su profiter de la victoire. Des politiques qui font pitié, des grands hommes qui font pitié, des révolutionnaires qui font pitié, ont reculé devant la salutaire & tranchante mesure qui brisoit l'ouvrage de la conspiration. Ils ont eu peur; ils ont remis en question ce que le canon du 13 avoit jugé; l'exécution pure & simple du décret du cinq fructidor, auroit rompu toute la trame; ce décret a été méprisé & la trame *subfiste*. Les conspirateurs ont été vaincus, & la conspiration existe toute entière! . .

Je désire me tromper; mais un noir pressentiment m'afflige, me consterne. Cette fatale expérience du passé, qui fait quelquefois lire dans l'avenir, m'afflige, m'assassine.

Non, cette apparente, cette brusque tranquilité dont quelques politiques nous parlent avec hypocrisie, ne porte point la sécurité dans mon cœur. Ce silence m'inquiète; ce calme plat m'épouvante. . . . Annonceroit-il une tempête prochainé, horrible? O Convention, un instant tu as pu faire disparaître entièrement le levain funeste de la guerre civile: des hommes, ou cruellement dupes de leur bonhomie, ou bouffis d'orgueil, ou scélérats, ont paralysé tes moyens, ont arrêté ton bras. . . . Ils sont bien coupables sans doute, les hommes atroces qui t'ont fait faire le mal; mais sont-ils donc innocens les trembleurs imbéciles qui t'ont empêché de faire le bien?

Aujourd'hui le salut de la patrie va dépendre de la formation du pouvoir exécutif. C'est l'étoile du salut; c'est sur elle, qu'au milieu de la nuit qui couvre les destinées de la République, tous les regards sont tournés. En le formant, Législateurs, vous nous direz si vous voulez ou la paix ou la guerre, ou le bonheur du peuple ou sa misère, ou la République ou la royauté.

L'Europe envieuse; l'Europe inquiète nous confidère. Si des hommes sans couleur & sans caractère, si des amis des nobles, si des amis des prêtres, si des pr-

teuteurs d'émigrés , si des émigrés eux-mêmes sont portés à cette sublime magistrature; la guerre extérieure reprendra sa funeste activité , la discorde civile agitera ses flambeaux , & le volcan de la Vendée vomira encore sa lave brûlante.

Si vos suffrages y portent des hommes brûlans de patriotisme , des hommes qui , ennemis nés de toute tyrannie , ont tué *Capet & Robespierre*; des hommes ennemis prononcés des mauvais prêtres & des émigrés; des hommes que la révolution a trouvés pauvres , & qui sont toujours pauvres ; des hommes dont l'âme s'agrandit, dont les forces se doublent dans le danger; des hommes *qui sont peuple sans être populaciens* , qui sont chauds sans être incendiaires ; des hommes placés par leurs actions , ENTRE LE SUCCÈS ET L'ÉCHAFFAUD : alors l'Europe met bas les armes , le volcan de la Vendée s'éteint , les conspirateurs fuient : alors on croira à la révolution & à la République ; & cette foi ferme , terminant la révolution , établira la République.

R É A L.

Ds l'imprimerie de J. G. GUYOT, rue des Francs-Bourgeois F. S. G., n°. 794.

такъ първото е възможното. Но възможно е
съществуващи възможности да са и други, които
не са описаны във възможностите на този вид
животни организми и възможностите на този вид

животни организми са ограничени отъ
това, че тези организми иматъ ограничено
развитие и ограничено време на живот.
Такъ като възможностите на този вид
животни организми са ограничени отъ
това, че тези организми иматъ ограничено
развитие и ограничено време на живот.
Такъ като възможностите на този вид
животни организми са ограничени отъ
това, че тези организми иматъ ограничено
развитие и ограничено време на живот.

